

VILLE DE

BULLE

Grand - Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09

www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2021 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

L'année 2021 a dans un premier temps été marquée par le renouvellement des Autorités communales et l'entrée dans une nouvelle législature. De nouvelles forces de travail et de proposition ont émergé des urnes, tant au Conseil communal, qui a accueilli deux nouveaux membres sur les neuf que compte l'Exécutif, qu'au Conseil général, renouvelé à plus de 40%.

Autre fait marquant de l'année écoulée: au seuil de l'hiver et dix ans après avoir atteint la barre des 20'000 âmes, Bulle a franchi le cap symbolique des 25'000 habitants. La hausse démographique soutenue que connaît depuis de nombreuses années le chef-lieu du district de la Gruyère témoigne de sa grande vitalité et de sa forte attractivité, tant sociale qu'économique. Mais aussi réjouissant qu'il soit, ce dynamisme engendre également de nombreux défis pour Bulle et ses Autorités. A commencer par celui d'accompagner au mieux cette croissance par le développement continu des infrastructures et des services à la population, tout en maintenant des finances publiques saines.

Dans cette perspective, le millésime bullois 2021 a, à l'image des précédents, vu éclore ou se concrétiser de nombreux projets renforçant l'attractivité et la qualité du cadre de vie qu'offre notre ville. Une liste – non exhaustive – des objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation figure en page 43 du présent rapport de gestion. Elle donne un aperçu de l'activité soutenue et foisonnante menée par l'Exécutif et les services communaux autour des axes prioritaires de la politique communale que sont l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, la mobilité ou encore le renforcement du lien social.

Au chapitre des infrastructures, on peut bien sûr citer la mise à disposition de la population d'une piscine communale en plein air totalement

renouvelée et modernisée, ainsi que l'ouverture du nouveau skatepark et pumptrack dans la zone sportive de Bouleyres. Ces deux réalisations majeures sont venues réaffirmer l'ambition des Autorités bulloises de promouvoir et de développer les activités sportives et de loisirs. Quant à la culture, elle n'est pas en reste, l'année 2021 ayant permis de relancer le processus pour l'agrandissement et la rénovation du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle.

Sur le plan comptable, l'exercice 2021 peut être qualifié de réjouissant. A l'image des années précédentes, le Conseil communal a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Cette saine gestion du portefeuille communal a également été renforcée par des recettes fiscales, entre autres conjoncturelles, bien supérieures aux prévisions budgétaires. Le résultat 2021 du compte de fonctionnement, qui dégage un bénéfice de quelque 10,3 millions de francs, doit toutefois être mis en relation avec les 22,8 millions d'investissements nets réalisés l'an dernier, lesquels ont conduit à une hausse de l'endettement net de 97,3 à 107 millions.

Au terme de cette première année de législature et encore encouragé par ce premier bilan positif, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Conseil communal continuera de s'engager sans compter pour le bien commun. En gardant toujours à l'esprit l'objectif supérieur qui guide en permanence ses réflexions et ses décisions: œuvrer pour une évolution harmonieuse de Bulle et le renforcement de la qualité de vie de sa population.

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2021 DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2021

8 | 17

Population	page 08
Naturalisations	page 09
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 17

1

Rapport sur les comptes 2021

19 | 37

Résultat	page 19
Administration	page 23
Foires et marchés, domaine public	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 24
Enseignement et formation	page 25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 25
Culture, sports et loisirs	page 25
Santé	page 26
Affaires sociales	page 27
Transports et communications	page 28
Approvisionnement en eau	page 28
Epuration des eaux	page 29
Gestion des déchets	page 29
Cimetières	page 29
Aménagement du territoire	page 29
Forêts	page 30
Impôts	page 31
Finances	page 33
Immeubles du patrimoine financier	page 34
Autres postes	page 34
Compte des investissements	page 35
Bilan	page 36

2

Activités des Conseils général et communal

39 | 43

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 39
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 43

3

Transactions immobilières

45

Achat de terrain	page 45
------------------	---------

4

Service des écoles

47 | 50

Introduction	page 47
Composition du service au 31.12.2021	page 47
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 48
Faits marquants en 2021	page 49
Projets et perspectives	page 49

5

Service de la jeunesse

52 | 54

Introduction	page 52
Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 52
Secteur hors murs	page 52
Secteur Bulle Pro	page 53
Evénements et projets	page 53

6

Service des seniors

56 | 58

Concept communal en faveur des seniors	page 56
EspaceSenior	page 56
Evénements et projets	page 57

7

Service de l'intégration

60 | 62

Actions réalisées en 2021	page 60
---------------------------	---------

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2021 DE LA VILLE DE BULLE

8

Service de la culture 64 | 66

Une année intense	page 64
Axes de la politique culturelle	page 64

9

Service des sports 68 | 69

Les activités proposées par le Service des sports	page 68
Prix de la Commission des sports	page 69

10

Foyers communaux 71 | 76

Introduction	page 71
Comité de direction	page 71
Objectifs 2021	page 71
Tarif 2021	page 72
Détail des journées et taux d'occupation	page 72
Animations	page 73
Personnel	page 73
Comptes d'exploitation	page 73
Projets 2021 et perspectives 2022	page 76

11

Service des curatelles 78 | 82 Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Introduction	page 78
Composition du service au 31.12.2021	page 78
Exercice comptable 2021	page 79
Statistiques des mandats de curatelles	page 80
Commentaires	page 81
Perspectives 2022	page 81
Inspections	page 82
Divers	page 82

12

Service des eaux 84 | 87

Introduction	page 84
Travaux	page 84
Liaison Tronchebello / Réservoir des Borcards	page 84
Bouclage de Pra Bosson	page 86
Rue Albert-Rieter / Chemin des Crêts	page 86
Rue des Bouleaux / Rue de la Tuilière	page 86
Consommation	page 86
Répartition par zones de pression	page 87

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique 89 | 99

L'année en bref	page 89
Bilan chiffré	page 89
Bibliothèque scolaire et publique	page 89
Musée gruérien	page 91
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 95
Infrastructures	page 96
Communication et promotion	page 97
Commission du musée et de la bibliothèque	page 97
Partenaires	page 97
Remerciements	page 99

La forme masculine employée dans ce rapport de gestion a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Population	page 8
Naturalisations	page 9
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 17

FOCUS 2021

Population

1. Population au 31 décembre 2021

Etablis

Suisses établis	14'641	
Permis B	3'477	
Permis C	6'626	
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	225	
Permis L (<i>courte durée</i>)	183	
En attente d'autorisation	10	
Population dite légale	25'162	+ 695 (24'467 au 31.12.2020)

Séjours

Suisses en séjour	179	
Permis B en séjour	5	
Permis C en séjour	12	
Permis L en séjour	1	
Permis G en séjour	2	
Fonctionnaire international	0	
En attente d'autorisation	0	
Population totale	25'361	+ 668 (24'693 au 31.12.2020)

Répartition géographique

Habitants de La Tour-de-Trême	5'152
Habitants de Bulle	20'209

La population étrangère (10'541 personnes) représente 41,56% de la population totale.
Nationalités représentées: 129

Principales communautés étrangères :

1 Portugal	4'379
2 France	1'446
3 Kosovo	808
4 Italie	576
5 Espagne	478

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	32
---	----

2. Naissances et décès

Il y a eu 285 naissances et 195 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyenne et doyen

Au 31 décembre 2021, le doyen est M. Antoine Zenoni, né le 1^{er} novembre 1922 et la doyenne M^{me} Philomena Moret, née le 23 mars 1920.

Au 31 décembre 2021, la population bulloise comprenait 198 personnes de 90 ans et plus, dont 135 femmes.

En 2022, 51 personnes fêteront leur 90^e anniversaire et 3 personnes entreront dans leur 100^e année.

FOCUS 2021

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 2 membres de l'Exécutif, 4 membres du Législatif et 1 membre libre.

Etat au 31 décembre 2021:

- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- Mme Chantal Frossard, conseillère générale
- M. Laurent Monney, conseiller général
- Mme Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. André Schibler, conseiller général
- M. Joshua Cangiano, membre libre

Comme cela avait déjà été le cas en 2020, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la procédure, le nombre et le déroulement des séances ont dû être adaptés. Ainsi, la Commission des naturalisations s'est réunie, dans le respect des mesures sanitaires, à 7 reprises.

Conformément à la LDCF (art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidats, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 10 requérants de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil remplissaient les conditions requises.

Après audition des personnes ou examen des dossiers par circulaire, la commission a proposé la suspension de 5 demandes pour lesquelles les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances générales du pays et des institutions politiques. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 51 personnes, dont 21 mineurs, et l'a refusé à 2 candidats.

Evolution de 2014 à 2021:

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61
2020	6 (plus par circulaire)	27
2021	7 (plus par circulaire)	34

Le cours de préparation aux auditions avec la Commission communale des naturalisations a pu avoir lieu à deux reprises en présentiel et une fois par visioconférence.

FOCUS 2021

Chômage

Au 1^{er} mars 2022, 824 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (1'044 au 1^{er} mars 2021), ce qui représente, par rapport à la population active de 10'243, un taux de 8,04%. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 4,21% (6,56% en 2021).

FOCUS 2021

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2021

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, agence AVS, seniors, intégration, naturalisations, RH, caisse de pensions, archives, communication)	12 plein temps 12 temps partiel 1 apprentie 1 stagiaire 3+1 1 stagiaire
Finances	5 plein temps 4 temps partiel 1 stagiaire
Technique	6 plein temps 4 temps partiel
Urbanisme	8 plein temps 6 temps partiel 1 apprentie
Section bâtiments et infrastructures	9 plein temps 25 auxiliaires 1 apprenti
Section voirie et entretien	17 plein temps 1 temps partiel
Section espaces verts	10 plein temps 5 temps partiel 3 apprentis
Section forêts	4 plein temps 1 temps partiel 2 apprentis
Service du feu	3 plein temps
Contrôle denrées alimentaires	4 auxiliaires
Poids public	2 auxiliaires
Service de la jeunesse	2 plein temps 6 temps partiel 21 auxiliaires 1 apprenti 3 stagiaires
Service des affaires culturelles	2 temps partiel
Police communale	8 plein temps 3 temps partiel

Service des écoles

• administration scolaire	2 plein temps 5 temps partiel 1 stagiaire MPC
• professeurs de sport	3 plein temps 2 temps partiel
• sports facultatifs	18 auxiliaires
• infirmerie	1 temps partiel
• surveillance des devoirs	24 auxiliaires
• patrouilles scolaires	19 auxiliaires
• accueil extrascolaire	4 temps partiel 45 auxiliaires
• matériel et informatique	10 auxiliaires

Musée gruérien et Bibliothèque publique

4 plein temps 15 temps partiel 19 auxiliaires 1 apprentie
--

Service des curatelles

(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)

3 plein temps 16 temps partiel 2 auxiliaires 1 stagiaire 3+1

Total EPT personnel de statut communal

175 unités soit 147.19 EPT

Total EPT personnel de statut de droit privé

200 unités soit 46.08 EPT

Total EPT apprentis et stagiaires

18 unités soit 16.90 EPT

Total 393 unités*

Hommes

135 unités*

Femmes

258 unités*

Non inclus:Pompiers volontaires*

117 unités

Membres de commissions et du Conseil général

155 unités

Petits jobs d'été: piscine, conciergerie, voirie et jardins

69 unités

Nombre total de certificats de salaire établis:

900

(y inclus les entrées/sorties en cours d'année)

2. Mutations intervenues durant l'année 2021

ARRIVÉES

Administration Contrôle des habitants Ressources humaines	Evina Monney, collaboratrice administrative Marie Fioravanti, assistante RH Lucie Gurtner, assistante RH Flori Martin, assistante RH
Technique/Urbanisme	Odila Bugnon, collaboratrice technique supérieure Laurence Jenny, collaboratrice administrative
Section entretien	Denis Bongard, chef de l'atelier mécanique
Section espaces verts	Tania Chatagny, apprentie hortultrice
Section forêts	Antoine Rouiller, forestier-bûcheron
Service de la jeunesse	Mylène Charrière, animatrice socioculturelle
Musée gruérien et Bibliothèque	Serge Rossier, directeur Bao Arthur Favre, apprenti agent en information documentaire Sylvain Mallard, agent d'accueil et surveillance Pauline Voirol, bibliothécaire spécialisée
Service des curatelles	Jessica Abrantes Rodrigues, collaboratrice administrative Sandy Bapst, collaborateur administratif Maryline Corminboeuf, assistante sociale Christian D'Amato, assistant social Daphné Seydoux, assistante sociale

DÉPARTS

Administration	Florian Defferrard, responsable des archives Marie Fioravanti, assistante RH Flori Martin, assistante RH
Technique/Urbanisme	Odila Bugnon, collaboratrice technique supérieure Gabrielle Mathez, collaboratrice administrative Benoît Yogo, collaborateur technique
Section voirie	Yves Sebastiani, remplaçant du chef de service
Section forêts	Richard Seydoux, forestier-bûcheron
Service de la jeunesse	Eloïse Jan, animatrice socioculturelle
Musée gruérien et Bibliothèque	Camille Grandjean, collaboratrice administrative Héloïse Hahling, bibliothécaire spécialisée
Service des curatelles	Alexandra Bosson, assistante sociale André Primo Nogueira, collaborateur administratif

ANCIENNETÉ

25 ans	Laurence Laner-Guillot, concierge
25 ans	Gabriel Gex, concierge
35 ans	André Sciboz, responsable de l'établissement horticole

DÉPARTS À LA RETRAITE

Section voirie	Francis Dupré, chef de l'atelier mécanique
Service des curatelles	Gérard Romanens, assistant social
Centre d'entretien	Rudolf Vallelian, collaborateur
Musée gruérien et Bibliothèque	Isabelle Raboud, directrice

FINS D'APPRENTISSAGE

Finances	Elodie Mille, apprentie employée de commerce
Section espaces verts	Jonas Sciboz, apprenti horticulteur
Section forêts	Loïc Bosson, apprenti forestier-bûcheron
Musée gruérien et Bibliothèque	Maëlle Rouiller, apprentie agente en information documentaire

FOCUS 2021

Votations

Les citoyens ont été convoqués quatre fois pour des votations en 2021:

Le 7 mars 2021, 6'106 votants sur 11'876 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 51,4%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Initiative populaire du 15 septembre 2017 «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»

3'377 OUI 2'609 NON

Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

2'273 OUI 3'604 NON

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

2'785 OUI 2'989 NON

Le 13 juin 2021, 6'422 votants sur 11'949 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 53,7%, se sont prononcés en votation fédérale et cantonale sur les objets suivants:

Initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine»

1'883 OUI 4'408 NON

Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»

2'067 OUI 4'248 NON

Loi Covid-19

3'877 OUI 2'320 NON

Loi sur le CO₂

3'068 OUI 3'178 NON

Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

4'100 OUI 2'063 NON

Décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA

3'220 OUI 2'705 NON

Le 26 septembre 2021, 5'526 votants sur 12'004 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 46%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Initiative populaire du 2 avril 2019 «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital»

2'106 OUI 3'206 NON

Modification du 18 décembre 2020 du Code civil suisse (Mariage pour tous)

3'279 OUI 2'130 NON

Le 28 novembre 2021, 7'021 votants sur 12'077 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 57,3%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Initiative populaire du 7 novembre 2017 «Pour des soins infirmiers forts» (initiative sur les soins infirmiers)

4'403 OUI 2'307 NON

Initiative populaire du 26 août 2019 «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort» (initiative sur la justice)

2'259 OUI 4'269 NON

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extrafamilial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

4'291 OUI 2'592 NON

FOCUS 2021

Aperçu de la construction

Police des constructions

La Section Police des constructions a traité, durant l'année 2021, 322 dossiers de construction.

Au travail de traitement de ces dossiers de construction s'ajoute l'analyse des différentes demandes d'autorisation. Ces tâches peuvent être réparties ainsi:

- 157 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux);
- 133 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux);
- 28 dossiers en procédure selon l'article 18 ter du Règlement communal d'urbanisme (RCU);
- 32 procédures de demandes préalables;
- 25 demandes d'autorisation de teintes ou de tuiles.

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants:

- 24 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes;
- 33 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE;
- 50 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux ou industriels, des hôtels et restaurants, des foyers, etc.;
- 8 dossiers concernent des fabriques, usines, ateliers, exploitations agricoles, dépôts, garages, gares;
- 4 dossiers concernent des écoles, foyers, bâtiments à but culturel, installations sportives ou sont liés à l'éducation;
- 14 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiservices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication.

Les tâches de la Section Police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, elle veille également:

- à la délivrance des permis d'occuper (sans visite);
- à informer les requérants sur le choix de la procédure à suivre – simplifiée ou ordinaire (186 demandes);
- à transmettre les préavis techniques pour les patentes (121 préavis);
- à transmettre les préavis pour les locaux affectés à l'exercice de la prostitution;
- à transmettre les préavis pour les empiètements sur le domaine public (145 préavis);
- à la salubrité des logements et locaux;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des bâtiments et des logements (ReGBL);
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires dans le ReGBL;
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires et simplifiées dans l'application FRIAC;
- au suivi administratif des constructions;
- au respect du Plan d'aménagement local (PAL), du Règlement communal d'urbanisme (RCU), des Plans d'aménagement de détail (PAD) et des mandats d'étude parallèles (MEP);
- au suivi des citernes privées;
- à l'analyse de dossiers pour les verbaux déposés;
- aux dénonciations privées;
- aux visions locales demandées par le Conseil communal;
- aux contrôles de la conformité des affectations des logements demandés par le Contrôle des habitants;
- à la formation de l'apprenti employé de commerce;
- au scannage des permis de construire pour les propriétaires privés;
- au suivi des procédures touchées par des recours à la Préfecture, au Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral.

1

Résultat	page 19
Administration	page 23
Foires et marchés, domaine public	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 24
Enseignement et formation	page 25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 25
Culture, sports et loisirs	page 25
Santé	page 26
Affaires sociales	page 27
Transports et communications	page 28
Approvisionnement en eau	page 28
Épuration des eaux	page 29
Gestion des déchets	page 29
Cimetières	page 29
Aménagement du territoire	page 29
Forêts	page 30
Impôts	page 31
Finances	page 33
Immeubles du patrimoine financier	page 34
Autres postes	page 34
Compte des investissements	page 35
Bilan	page 36

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 10'287'548.--**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 3'800'310.--. L'amélioration est de Fr. 14'087'858.--. Aucun amortissement supplémentaire n'a été comptabilisé.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 124'469'350.-- de charges, avant versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2021 enregistrent un total de Fr. 123'879'416.--.

La diminution des charges est de Fr. 589'934.-- (0,5%).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales nettement supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 117'983'740.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves et imputations internes. Les comptes 2021 enregistrent un total de Fr. 132'672'171.--.

L'augmentation des produits est de Fr. 14'688'431.-- (12,4%).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts sur les recettes de fonctionnement:

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
Impôt revenu/fortune pers. physiques	47'650'000.—	52'111'860.07	+ 4'461'860.07
Impôt à la source	3'600'000.—	3'942'255.65	+ 342'255.65
Impôt bénéfice/capital pers. morales	5'900'000.—	10'302'363.45	+ 4'402'363.45
Impôt sur les gains immobiliers	1'800'000.—	2'016'753.05	+ 216'753.05
Impôt sur mutations immobilières	3'200'000.—	5'999'824.40	+ 2'799'824.40
Contribution immobilière	8'100'000.—	8'891'223.70	+ 791'223.70

Endettement

La dette brute s'élève à **Fr. 146'262'935.--** selon le bilan au 31.12.2021 (Fr. 132'802'247.-- au 31.12.2020).

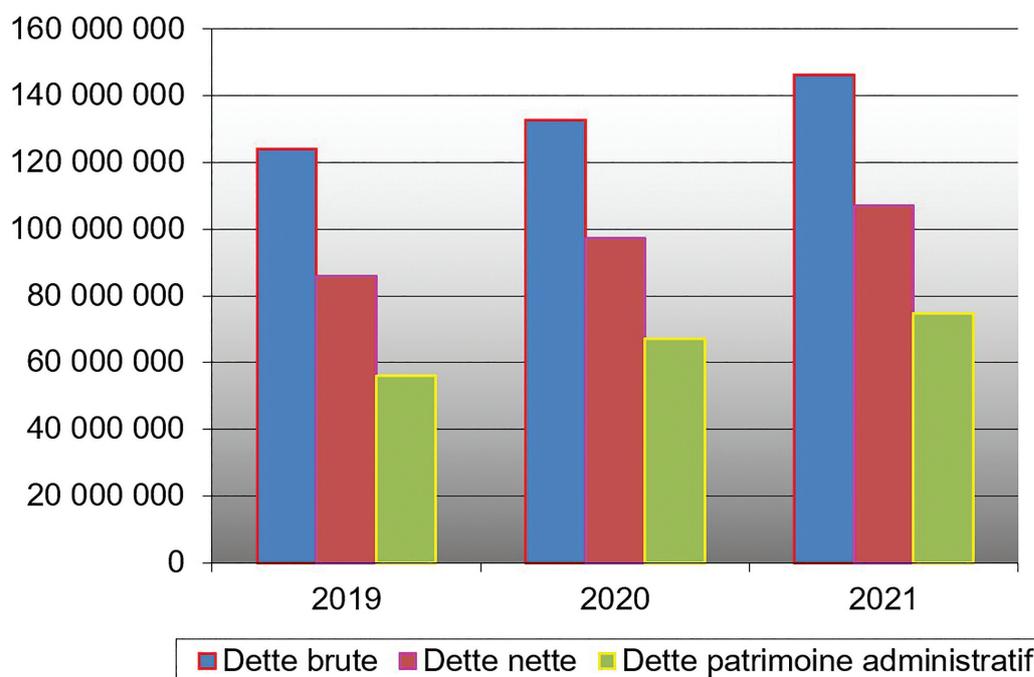
- **La dette brute par habitant** (population légale: 24'412 habitants au 31.12.2020) est de **Fr. 5'991.--** à fin 2021 (Fr. 5'563.-- à fin 2020).

La dette nette (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 106'951'850.--** au 31.12.2021 (Fr. 97'278'874.-- à fin 2020).

- **La dette nette par habitant** est de **Fr. 4'381.--** à fin 2021 (Fr. 4'075.-- à fin 2020).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 74'631'629.--** selon le bilan au 31.12.2021 (Fr. 67'239'481.-- à fin 2020).

- **La dette nette du patrimoine administratif par habitant** est de **Fr. 3'057.--** à fin 2021 (Fr. 2'817.-- à fin 2020).

Evolution de l'endettement**Evolution du résultat et du cash-flow**

	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
Recettes de fonctionnement	149'774'214.13	140'395'405.14	141'977'112.09
- Dépenses de fonctionnement	139'486'665.66	135'566'061.78	134'866'149.71
= BENEFICE/-DEFICIT	10'287'548.47	4'829'343.36	7'110'962.38
+ Amortissements obligatoires	5'974'456.90	5'870'350.40	5'421'518.95
+ Amortissements supplémentaires	0.00	0.00	0.00
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	700'537.00	1'640'000.00	1'812'500.00
+ Attributions aux réserves	235'490.00	325'838.00	359'341.27
- Prélèvements sur réserves	1'730'284.00	2'211'042.05	1'083'774.55
= CASH-FLOW	15'467'748.37	10'454'489.71	13'620'548.05

Indicateurs financiers

Voici les principaux indicateurs financiers définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Ces indicateurs permettent une analyse de la synthèse des comptes communaux.

Le total net des investissements 2021 s'élève à Fr. 22'823'891.--.

Malgré que le résultat 2021 du compte de fonctionnement soit bon avec un bénéfice de plus de Fr. 10 millions, on constate que le degré d'autofinancement des investissements est à 67,77%. Le taux devrait se situer entre 70 et 100%, afin de maîtriser l'évolution de l'endettement. La moyenne sur 5 ans est de 90,04%.

Il faut également relever que la charge des intérêts est faible, avec un ratio de 0,13%.

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
1 Degré d'autofinancement	72.37%	155.86%	104.27%	49.95%	67.77%	90.04%
(autofinancement en pour-cent de l'investissement net)						
Pour déterminer la part des investissements de l'année financée par les moyens propres						
> 100% <i>idéal</i>						
70% - 100% <i>bon à acceptable</i>						
< 70% <i>problématique</i>						
2 Capacité d'autofinancement	8.29%	8.54%	10.37%	8.48%	11.66%	9.47%
(autofinancement en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Pour renseigner sur la capacité financière de la commune. Plus elle est importante et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent						
> 20% <i>bon</i>						
10% - 20% <i>moyen</i>						
< 10% <i>faible</i>						
3 Quotité de la charge des intérêts	0.17%	-0.10%	-0.15%	0.12%	0.13%	0.03%
(intérêts nets en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique quelle part des revenus la commune consacre au paiement des intérêts nets						
< 2% <i>faible</i>						
2% - 5% <i>moyenne</i>						
> 5% <i>forte</i>						
4 Quotité de la charge financière	3.30%	3.83%	3.73%	4.88%	4.63%	4.07%
(intérêts + amortissements en pour-cent des revenus)						
Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune						
< 5% <i>faible</i>						
5% - 15% <i>supportable</i>						
> 15% <i>élevée à très élevée</i>						
5 Dette brute par rapport aux revenus	111.28%	98.21%	98.22%	107.75%	110.24%	105.14%
(dette brute en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement						
< 50% <i>très bon</i>						
50% - 100% <i>bon</i>						

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
100% - 150% <i>moyen</i>						
150% - 200% <i>mauvais</i>						
> 200% <i>critique</i>						
6 Quotité d'investissement	12.00%	9.69%	10.58%	16.25%	18.65%	13.43%
(investissements bruts en pour-cent des dépenses consolidées)						
Elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Elle fournit certes une information utile sur l'activité d'investissement, mais doit, comme le degré d'autofinancement, être observée sur plusieurs années car elle peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre						
< 10% <i>effort d'investissement faible</i>						
10% - 20% <i>effort d'investissement moyen</i>						
20% - 30% <i>effort d'investissement élevé</i>						
> 30% <i>effort d'investissement très élevé</i>						
7 Endettement net par habitant	2'251	2'209	2'391	2'817	3'057	2'545
(patrimoine financier moins les engagements, divisé par la population)						
Il indique le niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant. La qualité de l'indicateur implique bien entendu une évaluation correcte de ce patrimoine et notamment des biens immobiliers qui en font partie						
< 1'000 <i>faible</i>						
1'001 - 3'000 <i>moyen</i>						
3'001 - 5'000 <i>haut</i>						
> 5'000 <i>très haut</i>						
2 004 <i>moyenne des communes FR à fin 2020</i>						

Amortissements obligatoires

Administration	Fr.	148'900.—
Service du feu	Fr.	75'723.35
Bâtiments scolaires	Fr.	1'482'300.—
Musée gruérien et Bibliothèque publique	Fr.	72'000.—
Parcs et jardins	Fr.	52'000.—
Installations sportives	Fr.	198'500.—
Piscine	Fr.	30'000.—
Service de la jeunesse	Fr.	63'000.—
Foyers pour personnes âgées	Fr.	795'000.—
Rues, places et trottoirs	Fr.	755'200.—
Places de stationnement vélos	Fr.	23'000.—
Véhicules du Centre d'entretien	Fr.	93'000.—
Aménagement d'arrêts de bus	Fr.	45'500.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'229'054.90
Epuration des eaux	Fr.	392'078.65
Assainissement de décharges	Fr.	15'400.—
Aménagement du territoire	Fr.	63'100.—
Bâtiments du patrimoine financier	Fr.	440'700.—

Fr. 5'974'456.90

Compte de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par les services, et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 18'005'242.--, soit Fr. 87'142.-- de plus que prévu au budget (+ 0,49%). Cette différence est largement compensée par les indemnités reçues des assurances perte de gain.

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 52'859'572.--, soit Fr. 80'172.-- de plus que prévu au budget. Elles représentent le **42,6% des charges**, imputations internes déduites.

2. Administration

Dépenses

011.300.10 Rémunération des scrutateurs

En 2021, il y a eu le renouvellement des autorités cantonales et communales, une élection complémentaire au Conseil des Etats et quatre dates de votations.

012.303.00 Cotisations aux assurances sociales - Conseil communal

Le 30% du traitement des conseillers communaux n'était pas soumis aux cotisations selon les directives, depuis de nombreuses années.

La caisse de compensation a décidé que ce pourcentage n'est plus applicable à notre commune, au vu de la rémunération qui est considérée comme un salaire. Par conséquent, une reprise des cotisations 2020 et 2021 a été appliquée.

020.315.00 Maintenance informatique

Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions. Le dépassement du budget s'explique principalement par le renforcement au niveau de la sécurité informatique et l'augmentation du télétravail.

020.365.00 Subventions et dons divers

Les principales subventions ont concerné les manifestations organisées par Espace Gruyère (Salon bois, Energissima, Fama et Vestibulle), Fr. 26'000.--, le Marché de Noël, Fr. 20'000.--, le Salon suisse des goûts et terroirs, Fr. 20'000.--, l'Eté au château, Fr. 12'000.--, les animations par la Société de développement de Bulle et environs, Fr. 6'000.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 5'200.--.

09001.314.00 Hôtel de Ville Grand-Rue 7 – entretien et rénovation

Suite à la faillite du tenancier du restaurant, le Conseil communal a décidé de procéder aux travaux de rénovation indispensables pour une mise en location le plus rapidement possible, soit:

Menuiserie	Fr.	56'000.00
Peinture	Fr.	59'000.00
Parquet	Fr.	13'000.00
Electricité et lustrerie	Fr.	31'000.00
Travaux divers (appareils de cuisine, grilles, etc.)	Fr.	14'000.00
Nettoyage et honoraires de mise en location	Fr.	15'000.00

Divers travaux suite à la grêle du 28 juin pour Fr. 7'400.-- ont été remboursés par l'assurance à hauteur de Fr. 7'000.--. La climatisation du local informatique a été changée pour un coût de Fr. 5'900.--.

3. Foires et marchés, domaine public

Dépenses

101.315.00 Frais d'exploitation pour les foires et marchés

Le toit du bâtiment où se déroule le marché au bétail a été endommagé par la grêle. La participation de l'assurance figure sous le compte 101.436.00.

Recettes

101.434.01 Location du domaine public

La location des terrasses et des trottoirs n'a pas été facturée. L'exonération décidée en 2020 suite à la pandémie a été prolongée en 2021.

4. Service des curatelles

Le rapport relatif au fonctionnement du Service des curatelles figure aux pages 78 à 82.

5. Service du feu

Le Service du feu est intervenu 236 fois en 2021, soit 10 de plus qu'en 2020, pour un total de 4249 heures (3198 en 2020).

La différence d'heures s'explique principalement par les 180 interventions en lien avec la grêle du 28 juin 2021 (1 intervention comptée dans la statistique).

Dépenses

140.318.02	<u>Honoraires spécialiste protection incendie</u>	Il s'agit d'un mandat octroyé pour le contrôle périodique des bâtiments selon la loi sur l'ECAB. Les prestations ont été moins importantes que prévu.
140.380.00	<u>Attribution à la réserve</u>	Les comptes du Service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour compenser des déficits futurs. Le solde de la réserve est de Fr. 1'609'860.-- au 31.12.2021.

6. Enseignement et formation

Le rapport du Service des écoles figure aux pages 47 à 50.

Dépenses

219.302.02	<u>Accueil extrascolaire - traitements</u>	Le total des charges pour l'accueil extrascolaire (AES) se monte à Fr. 1'674'370.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00 et des charges sociales. Les produits (219.433.02 et 219.461.00) s'élèvent à Fr. 796'470.--. Le solde à charge des comptes 2021 est donc de Fr. 877'900.-- (Fr. 716'500.-- en 2020). Le tarif est fixé selon un barème qui tient compte du revenu des parents, le solde correspond donc aux subventions octroyées.
219.313.00	<u>Accueil extrascolaire - charges</u>	
292.	<u>Bâtiments scolaires</u>	Suite à l'orage de grêle du 28 juin 2021, de nombreux travaux ont été nécessaires sur les bâtiments scolaires. De plus, il y a eu plusieurs cas de vandalisme. La participation des assurances se retrouve dans les produits (nature 436).

7. Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 89 à 99.

Les comptes 2021 présentent un excédent de charges de Fr. 1'808'250.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'830'300.--.

8. Culture, sports et loisirs

Voir aussi les rapports du Service de la jeunesse (pages 52 à 54), du Service de la culture (pages 64 à 66) et du Service des sports (pages 68 et 69).

Dépenses

302.365.00	<u>Subventions ordinaires aux sociétés culturelles</u> En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 110'000.--, d'Ebullition, Fr. 85'000.--, de la Société des concerts, Fr. 35'000.--, du Théâtre la Malice, Fr. 23'000.--, de l'Association Trace-Ecart, Fr. 23'500.--, de Gommette & Gabatcho pour le Chapit'o, Fr. 15'000.--, du festival Altitudes, Fr. 13'000.--, des Rencontres guitares, Fr. 10'000.--, de l'Eté au château, Fr. 10'000.--, la commune a versé les subventions ordinaires aux sociétés bulloises.
330.313.90	<u>Embellissement</u> Des réparations ont été effectuées sur les serres, suite aux dégâts causés par la grêle, pour Fr. 37'200.--. Une participation a été versée par l'assurance.
342.301.00	<u>Piscine – traitement du personnel</u> La surveillance a été augmentée, suite à un rapport sur la sécurité des nouvelles installations.
342.314.00	<u>Piscine – entretien et rénovation</u> Des dégâts suite au gel sur les installations existantes du chauffage à distance et à la grêle du 28 juin ont généré des coûts de Fr. 96'000.--. La participation des assurances s'élève à Fr. 91'800.--.

Recettes

342.434.00	<u>Entrées de la piscine</u> Après dix mois de rénovation, la piscine a été ouverte le 24 juillet, soit environ un mois plus tard que prévu, les travaux ayant pris du retard en raison des mauvaises conditions météo.
------------	--

9. Santé

Dépenses

410.352.00	<u>Participation aux frais financiers des homes</u> Les frais financiers des homes sont pris en charge par un pot commun au niveau du district, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS). La clé de répartition statutaire du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) est appliquée, soit 25% selon la population légale et 75% selon la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal.
------------	---

450.313.00 Fournitures diverses et marchandises

Les achats de désinfectant, masques et gants pour les services communaux sont comptabilisés sur ce poste.

10. Affaires sociales

Voir aussi les rapports du Service des seniors (pages 56 à 58) et du Service de l'intégration (pages 60 à 62).

Dépenses

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Les subventions suivantes ont été versées aux crèches, selon le revenu des parents:

- Les Lutins, Bulle	Fr.	124'126.10
- Chemins de l'Enfance, Riaz	Fr.	134'575.75
- Tartine et Chocolat, Bulle	Fr.	55'285.55
- Lagiraf.ch, Bulle	Fr.	138'771.80
- Cap Canaille, Bulle	Fr.	100'846.45
- A Petits Pas, Broc	Fr.	2'451.70
- Les Galopins, Marsens	Fr.	31'312.30
- Roséchoux, Vaulruz	Fr.	1'855.50
- Tsamala, La Roche	Fr.	0.00
- Les Zoubilous, Enney	Fr.	81'590.70
- Autres	Fr.	3'844.20

550.351.00 Participation aux dépenses cantonales – institutions spécialisées

Il s'agit de la répartition des charges entre l'Etat et les communes de l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Le dépassement s'explique par le financement de coûts supplémentaires liés au Covid.

Les communes prennent à charge le 55% qui est réparti selon la population légale.

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des foyers communaux pour personnes âgées, le rapport figure aux pages 71 à 76.

Les foyers tiennent une comptabilité indépendante selon le plan comptable des hôpitaux H+ qui est intégrée, en fin d'année, dans les comptes de la commune.

Les comptes 2021 bouclent sur un déficit de Fr. 19'388.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 176'800.--.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre notamment les cotisations AVS pour indigents, Fr. 137'400.--, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 4'900.--, et les frais d'enterrement

de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 37'900.--. Un remboursement de Fr. 50'578.75 a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents (580.436.00).

11. Transports et communications

Dépenses

622.313.92 L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules utilisés par les services
622.313.93 communaux sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée
622.390.92 dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.
622.390.93

624.313.20 Déneigement – achat de sel et gravillon

L'année 2020 a été particulière avec très peu de neige, au contraire de 2021 où il a fallu recommander du sel en cours de saison. En définitive, c'est une comparaison sur deux années extraordinaires, de manière opposée.

630.366.00 Subventions pour routes privées

Il s'agit de la capitalisation des frais d'entretien de routes privées affectées à l'usage public. Ces reprises de routes dépendent de procédures cadastrales peu maîtrisables dans le temps.

650.351.00 Trafic régional – participation aux dépenses cantonales

L'article 41a de la Loi du 20 septembre 1994 sur les transports précise que les communes participent pour 45% aux indemnités d'exploitations octroyées par le canton au titre de trafic régional. La part communale est répartie entre les communes pour 20% en fonction du chiffre de la population dite légale et pour 80% en fonction de ce chiffre pondéré par leur offre de transports.

Le montant communiqué par l'Etat pour le budget est estimé avant négociation des offres avec les entreprises de transport et avant détermination de la participation financière de l'Office fédéral des transports.

Les comptes 2021 enregistrent une provision de Fr. 90'000.-- pour la participation à payer sur les coûts Covid 2020 et 2021.

12. Approvisionnement en eau

La gestion des infrastructures liées à l'eau potable est effectuée par Gruyère Energie SA, sous contrôle de la Commission de l'eau.

Le résultat d'exploitation s'est soldé par un bénéfice de Fr. 1'182'049.-- ; les travaux d'investissements et de rénovation du réseau se sont élevés à Fr. 2'264'119.--. Les comptes 2021 bouclent donc avec un déficit net de la gestion des eaux de Fr. 1'082'070.--.

Dès 2022, les investissements seront séparés afin d'avoir une lecture des comptes plus transparente et correspondant à la nouvelle loi sur les finances communales.

Un amortissement de Fr. 1'115'027.--, correspondant à la valeur de remplacement des infrastructures, a été comptabilisé. De plus, les taxes de raccordement de Fr. 114'027.90 ont également été portées en amortissement.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, le rapport établi par Gruyère Energie SA figure aux pages 84 à 87.

13. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 100%. Les amortissements obligatoires correspondent à l'amortissement de la dette qui existait lors de l'introduction du nouveau règlement communal au 1^{er} janvier 2013. Ils sont financés par les taxes de raccordement.

Il y a d'importantes variations sur certains comptes, mais le total des charges est proche du budget.

14. Gestion des déchets

Les charges 2021 des ordures ménagères sont couvertes par les produits et taxes à 100%. Les raisons principales sont une augmentation du produit des taxes proportionnelles (taxe au sac) et la valorisation des déchets, notamment du papier, qui a rapporté Fr. 166'000.-- en 2021, contre Fr. 1'600.-- en 2020 et Fr. 62'000.-- en 2019.

Des travaux plus importants ont été nécessaires pour l'assainissement de la décharge du Coude. Toutefois, ce dépassement sera compensé en grande partie par les subventions attendues (70%) qui seront versées en 2022.

15. Cimetières

Dépenses

7400.390.00 Cimetière de Champ-Francey – prestations du Centre d'entretien

La plantation d'une nouvelle haie, la réfection des chemins et la mise en place d'une nouvelle clôture expliquent le dépassement du budget.

Ces travaux étant réalisés par le Centre d'entretien, donc facturés par imputation interne, n'ont aucune incidence sur le résultat final des comptes.

16. Aménagement du territoire

Dépenses

790.318.00 Honoraires

Le dépassement s'explique notamment par divers mandats qui n'étaient pas prévus au budget:

-	Projet d'un stand de tir	Fr.	27'800.—
-	Processus de concertations	Fr.	41'700.—
-	Mise à l'enquête complémentaire, PAD Prila	Fr.	21'700.—
-	Projet ferme de la Tioleire	Fr.	1'000.—
-	Etude de densification	Fr.	3'000.—

17. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 68'165.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 219'900.--. Le prélèvement prévu sur le fonds des forêts n'a pas été effectué.

Voici la statistique des ventes de bois de ces dernières années:

	2018	2019	2020	2021
Quantité	6'097 m ³	5'267 m ³	8'504 m ³	7'390 m ³
Prix moyen	Fr. 76.60	Fr. 71.80	Fr. 70.10	Fr. 75.10

Il y a eu moins d'exploitation de bois au début 2021, car les prix étaient bas. En automne, les prix ont augmenté de Fr. 10.-- à 15.-- par m³.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

L'écart par rapport au budget provient du déchiquetage de 1600 m³ de bois énergie, ainsi que de la location d'une chenillette pour l'exploitation en forêt dans les endroits humides.

Recettes

810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 17'960.-- (23,96% de l'excédent de charges).

810.461.00 Subventions cantonales

Des subventions plus importantes ont été obtenues, notamment pour le programme d'intervention « Le Pâquier 2 ».

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le prélèvement sur le fonds des forêts n'a pas été effectué. Il présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2021.

18. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2% facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Les revenus suivants figurent aux comptes 2021:

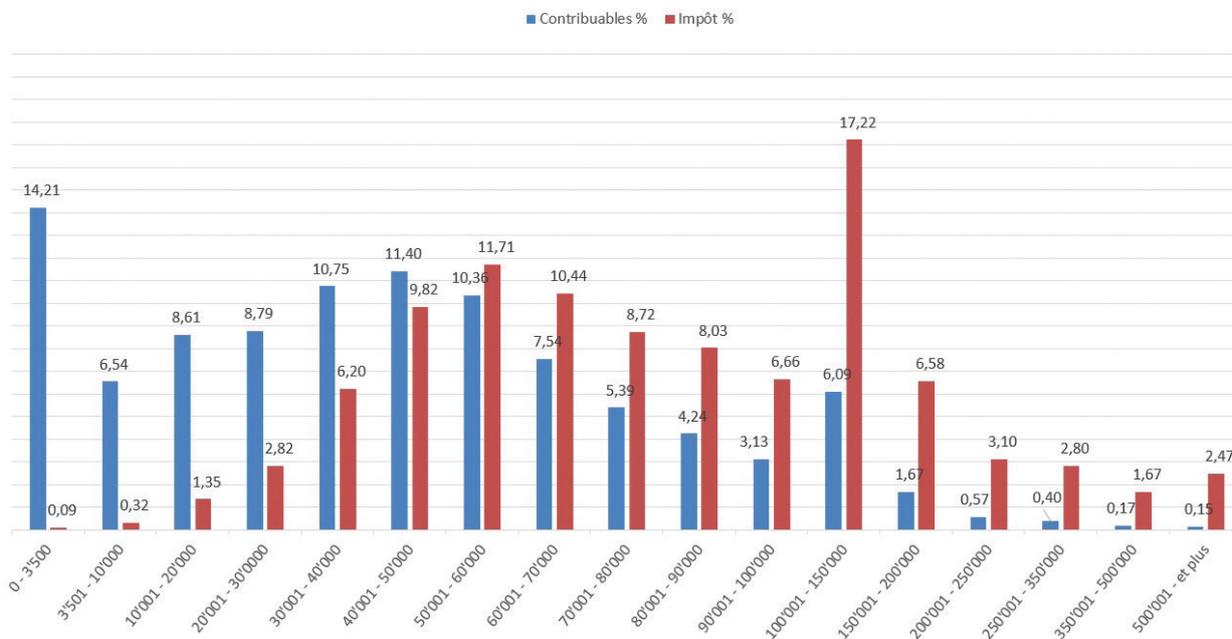
- Impôts 2021	Fr.	44'500'000.—
- Impôts 2020	Fr.	2'920'694.57
- Impôts 2019	Fr.	3'637'330.10
- Antérieurs	Fr.	1'053'835.40

Les revenus des impôts 2019 proviennent des taxations effectives. Par contre, les années 2020 et 2021 font l'objet d'estimation sur la base notamment des indications du Service cantonal des contributions (SCC) qui tiennent compte des effets du Covid sur les recettes fiscales 2020 et 2021.

Voici la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2020 des personnes physiques, état au 24 février 2022:

Statistique des revenus imposables pour 2020							
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
0	-	3'500	2 062	14.21	863'488	31'267.35	0.09
3'501	-	10'000	949	6.54	6'280'002	113'293.40	0.32
10'001	-	20'000	1 249	8.61	18'504'049	483'577.30	1.35
20'001	-	30'000	1 275	8.79	32'223'293	1'008'293.30	2.82
30'001	-	40'000	1 560	10.75	54'851'180	2'221'402.45	6.20
40'001	-	50'000	1 654	11.40	74'486'448	3'516'200.70	9.82
50'001	-	60'000	1 503	10.36	82'393'644	4'192'614.10	11.71
60'001	-	70'000	1 094	7.54	70'768'220	3'736'745.90	10.44
70'001	-	80'000	782	5.39	58'514'550	3'122'785.05	8.72
80'001	-	90'000	615	4.24	52'164'555	2'873'898.55	8.03
90'001	-	100'000	454	3.13	43'073'065	2'383'883.45	6.66

Statistique des revenus imposables pour 2020							
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
100'001	-	150'000	884	6.09	104'924'342	6'166'044.95	17.22
150'001	-	200'000	242	1.67	41'037'676	2'354'209.30	6.58
200'001	-	250'000	82	0.57	18'092'641	1'111'313.25	3.10
250'001	-	350'000	58	0.40	16'780'872	1'003'505.90	2.80
350'001	-	500'000	25	0.17	10'138'084	596'244.70	1.67
500'001	-	et plus	22	0.15	20'005'128	885'357.00	2.47
			14'510	100.00	705'101'237	35'800'636.65	100.00



900.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Un solde de Fr. 2'174'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2019 et de Fr. 714'000.-- pour les impôts 2020, première année de la réforme fiscale.

Pour 2021, l'impôt a été estimé à Fr. 3'800'000.--.

900.401.10 Impôt sur le capital des personnes morales

L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2021 a été arrêtée à Fr. 750'000.--. Le solde correspond aux taxations 2020 et antérieures.

Suite à la réforme fiscale des entreprises au 1^{er} janvier 2020, le SCC tablait sur une diminution de 64,1%. Or, nous enregistrons une bonne surprise au niveau de la taxation 2020 des holdings avec un revenu supplémentaire de 2,3 millions.

901.403.00 Impôt sur les gains immobiliers

L'impôt communal est perçu au taux de 60% de celui prélevé par le canton.

901.404.00 Impôt sur les mutations

L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5% du prix d'achat. Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qui peut varier fortement selon les années.

En 2020 et 2021, cet impôt a généré des recettes pour 5,5 à 6 millions par année, alors que 3,4 millions ont été comptabilisés en 2019, ce qui démontre qu'il doit être estimé de manière prudente lors de l'élaboration du budget.

19. Finances

Dépenses

940.321.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, des emprunts à court terme ont été conclus, de 1 à 6 mois, à taux négatif. Le produit est comptabilisé sous le compte 940.421.00.

940.322 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 1'192'800.--, en diminution de Fr. 71'000.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,06%. Les derniers emprunts ont été conclus aux taux de 0,35% et 0,90% pour des durées de 13 et 20 ans.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre notamment les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à Gruyère Energie SA. Les intérêts sont fixés selon le taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Ce taux est de 3% sur 1 million et de 1% sur le solde, depuis 2015, soit Fr. 200'771.--.

940.422.10 Dividende Gruyère Energie SA

Les comptes 2021 enregistrent le dividende relatif à l'exercice 2020, de 6%.

20. Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

94210.314.00	<u>Entretien et rénovation – Chalet de la Grande Citard</u> La batterie liée aux panneaux solaires étant défectueuse, une révision a été nécessaire pour une dépense de Fr. 3'800.--.
94212.314.00	<u>Entretien et rénovation – domaine du Terraillet</u> La toiture a subi d'importants dégâts suite à la grêle du 28 juin 2021. Les locaux du club de pétanque sont depuis inutilisables. La participation de l'ECAB est comptabilisée au 94212.436.00.
94216.314.00	<u>Entretien et rénovation – bâtiment rue du Marché 28</u> Le dépassement s'explique par la réparation de la plateforme élévatrice à la suite d'une déprédation. Une participation de l'assurance est en négociation et sera versée en 2022.
94218.314.00	<u>Entretien et rénovation – Hôtel de Ville La Tour-de-Trême</u> Il s'agit des frais d'études pour le projet de rénovation, Fr. 37'700.--.

Recettes

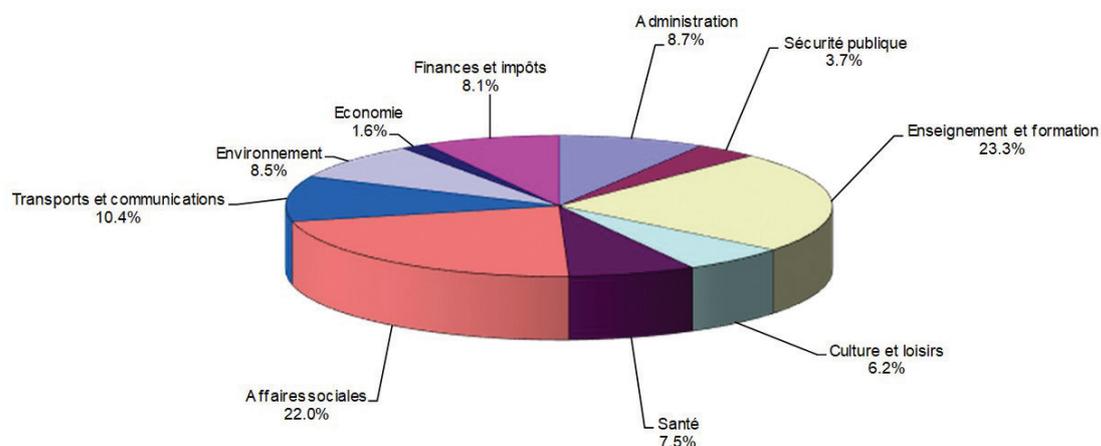
94218.423.00	<u>Locations – Hôtel de Ville La Tour-de-Trême</u> La commune a renoncé à encaisser quatre mois de loyer pour la fermeture de l'établissement au printemps 2021 à la suite des mesures sanitaires.
94229.423.00	<u>Locations – Institut Sainte-Croix</u> La Résidence du Marché a connu des difficultés financières en 2021 en raison de la pandémie. Aussi, il a été décidé de renoncer à encaisser deux mois de loyer.

21. Autres postes

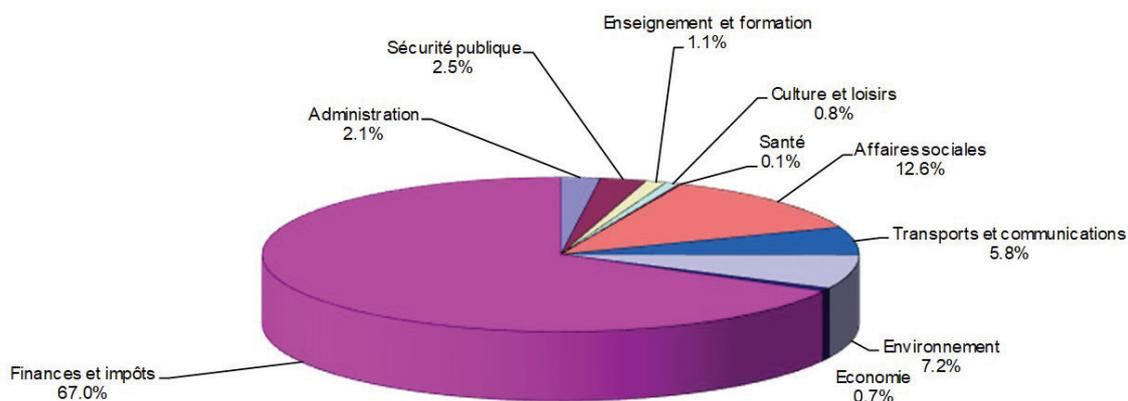
Recettes

993.424.01	<u>Bénéfice sur ventes de titres</u> Suite à la proposition d'autres actionnaires, le Conseil communal a accepté de vendre les 50 actions du Restoroute de la Gruyère SA qu'il détenait depuis 1981 au prix de Fr. 3'250.-- par action (valeur nominale de Fr. 1'000.--). Cette vente a dégagé un bénéfice comptable de Fr. 162'499.--, étant donné qu'elles étaient enregistrées au bilan pour Fr. 1.--.
------------	--

PART DES DICASTÈRES AUX DÉPENSES 2021



PART DES DICASTÈRES AUX RECETTES 2021



22. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Les dépenses se sont élevées à Fr. 26'868'797.85, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 39'864'000.--.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 10% de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

L'état des investissements en cours figure dans les comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2021.

23. Bilan

La liste des engagements hors bilan, notamment la part de la Ville de Bulle aux dettes des associations intercommunales, figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants :

Mesures d'accompagnement H189	Fr.	996'842.00
Rue de la Condémine, secteur écoles	Fr.	35'702.65
Rue de l'Ancien-Comté, secteur nord	Fr.	1'890'390.45
Stationnement deux-roues	Fr.	73'236.45
Aménagement arrêts de bus	Fr.	109'041.00
Route de l'Intyamon, tronçon sud	Fr.	781'053.50
Chemin de la Belle-Luce	Fr.	200'063.50
Rues de Gruyères, Saint-Denis, Condémine ouest	Fr.	2'581'949.20
Liaisons de mobilité douce	Fr.	1'964'733.00
Assainissement de passages à niveau	Fr.	599'595.45
Décharge de l'Arenay – assainissement	Fr.	102'994.25
Voie de mobilité douce – Moulin/Ardieu	Fr.	399'095.90
Mesures PA3 et avants-projets Vision 2030	Fr.	638'774.85
Rue des Agges – réaménagement	Fr.	772'448.20
Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas	Fr.	7'759'433.05
Route de la Pâla/rue de Vevey (arsenal)	Fr.	1'659'326.70
Voie verte – secteur Gare/Planchy-Nord	Fr.	5'998'896.55
Trottoir route de la Pâla 30-44	Fr.	3'400.00
Rénovation pont sur la Trême, rue du Vieux-Pont	Fr.	17'226.45
Secteur de la gare	Fr.	1'608'449.75
Mobilité douce Buissons-Parqueterie-Vevey	Fr.	355'860.90
Crédit d'étude – réaménagement place du Marché	Fr.	94'020.05
Crédit d'étude – rues Léchère-Sionge-Toula	Fr.	153'060.50
Chemin de mobilité douce Part-Dieu	Fr.	15'115.05
Rue de Vevey	Fr.	160'507.20
Quartier de Jéricho	Fr.	12'836.30
PAD-cadres Sciobéret et Champ-Barby	Fr.	15'228.90

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants:

Rénovation bâtiment rue du Marché 28	Fr.	1'485'000.00
Ecoles de la Condémine	Fr.	13'066'846.15
Bâtiments scolaires La Tour-de-Trême	Fr.	6'255'074.35
Rénovation vestiaires/sanitaires salles gym Tilleul	Fr.	4'748'081.55
Ecole de Dardens	Fr.	6'801'705.14
Rénovation bâtiment rue du Marché 16	Fr.	1'786'425.00
Bâtiment Château-d'En-Bas 33	Fr.	17'998'458.15
Rénovation toilettes publiques Hôtel de Ville	Fr.	361'801.45
Abri PC du Cabalet	Fr.	126'956.95
Ecole de la Léchère – raccord. CAD et travaux div.	Fr.	423'570.15

146.1 Véhicules, machines, mobilier, informatique

Le mobilier, les divers véhicules, machines et installations techniques sont en majorité amortis et figurent dans le bilan pour Fr. 1.--.

Les objets au bilan sont les suivants:

Véhicules du Centre de renfort	Fr.	125'342.75
Fonds de livres – bibliothèque scolaire de Dardens	Fr.	21'616.15
Véhicules du Centre d'entretien	Fr.	508'051.60
Réseau fibre optique	Fr.	199'700.60
Ecoles – équipement informatique	Fr.	159'899.65

PASSIFS.22 Dettes à moyen et long terme

Un emprunt de Fr. 6'100'000.-- est arrivé à échéance en 2021. Deux nouveaux emprunts ont été contractés pour un montant total de Fr. 21'000'000.--, à des taux de 0,35% sur 13 ans et 0,90% sur 20 ans.

290 Fortune

La fortune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 10'287'548.47 et se monte donc à Fr. 39'241'757.11 au 31 décembre 2021.

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	45	séances ordinaires
Conseil général	4	séances
Bureau du Conseil général	3	séances
Commission administrative	41	séances ordinaires
Commission technique et Commission de l'énergie	45	séances ordinaires
Comité de direction de Mobul	7	séances
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Comité de pilotage «Grandir à Bulle»	2	séances
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	2	séances
Commission Bulle Sympa	4	séances
Commission communication	2	séances
Commission culturelle	3	séances
Commission d'aménagement	5	séances
Commission des constructions scolaires	1	séance
Commission des eaux	3	séances
Commission des naturalisations	7	séances
Commission des sports	1	séance
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	6	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	2	séances
Commission financière	2	séances
Commission jeunesse et famille	3	séances
Commission ORCOC - Trême	9	séances
Commission santé et sécurité au travail	2	séances
Commission senior	3	séances
Commission vélo	3	séances

Conseil des parents	2 séances
Diverses commissions de bâtisse	36 séances
Diverses commissions urbanisme / technique (MEP, COFIL, etc.)	22 séances
Groupe de travail infrastructures culturelles	3 séances

Le Conseil général, issu des élections du 7 mars 2021, était composé, au 31 décembre 2021, de:

Parti libéral-radical	15 élus, dont 4 femmes
Parti socialiste	13 élus, dont 5 femmes
Le Centre	8 élus, dont 3 femmes
Les Vert·e·s	6 élus, dont 4 femmes
Union démocratique du centre	5 élus, dont 1 femme
Parti vert'libéral	3 élus

Au cours de l'année 2021, la mutation suivante a été enregistrée:

Mme Emilie Fragnière a été remplacée par M. Alexandre Beaud.

Le Législatif communal a tenu 4 séances. Voici les principaux objets traités:

Séance de constitution du 3 mai 2021 (49 présents), les objets suivants ont été traités:

- élection de Mme Emmanuelle Favre Gende à la présidence pour la première année de la législature 2021-2026;
- élection de Mme Camille Lavalette à la vice-présidence pour la première année de la législature;
- élection des 5 scrutateurs et scrutatrices pour la durée de la législature;
- élection des 5 scrutateurs et scrutatrices suppléant-e-s pour la durée de la législature;
- acceptation du nombre de 9 membres pour la Commission financière;
- élection des 9 membres de la Commission financière pour la durée de la législature;
- acceptation du nombre de 10 membres pour la Commission d'aménagement;
- élection des 10 membres de la Commission d'aménagement pour la durée de la législature;
- acceptation du nombre de 7 membres pour la Commission des naturalisations;
- élection des 7 membres de la Commission des naturalisations pour la durée de la législature;
- acceptation du nombre de 11 membres pour la Commission jeunesse et famille;

- élection des 11 membres de la Commission jeunesse et famille pour la durée de la législature;
- acceptation d'accorder une délégation de compétence au Conseil communal pour procéder à des transactions immobilières ne dépassant pas le montant de Fr. 300'000.-- jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement des finances au 1^{er} janvier 2022.

Séance du 31 mai 2021 (49 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation des comptes, bilan et rapport de gestion 2020;
- acceptation du règlement des finances;
- acceptation de la révision partielle du règlement du Conseil général;
- acceptation de l'abrogation du règlement relatif à la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant d'étudier la possibilité d'octroyer un bon à faire valoir dans les commerces de la ville pour chaque ménage de la Commune;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Philippe Dupasquier, au nom du groupe PLR, demandant que la Commune s'engage à planter un chêne pour mille habitants;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, et M. Philippe Remy, pour le groupe PLR, demandant la création d'un MEP pour le réaménagement du centre de La Tour-de-Trême;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant d'étudier la faisabilité d'aménager une place de pique-nique et place de jeux dans le sud bullois;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par MM. Erwan Keravec et Nicolas Geinoz, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'étude de l'harmonisation et la sécurisation des voies cyclables de l'agglomération.

Séance du 11 octobre 2021 (48 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation de la dissolution de l'Association intercommunale pour la construction, la rénovation et l'exploitation des EMS pour personnes âgées des communes de Bulle, Echarlens, Gruyères, Le Pâquier, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz et Sorens (Association des EMS intercommunaux en Gruyère);
- acceptation du renouvellement du cautionnement par la Ville de Bulle, à hauteur de Fr. 150'000.--, en faveur de l'Association d'accueil familial de jour de la Gruyère pour une durée de cinq ans;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M. Grégoire Kubski, au nom du groupe PS, d'élaborer un règlement relatif à la transparence du financement de la politique au niveau communal;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M. Constantin Ruffieux, au nom du groupe Le Centre-PVL, de créer une commission participative «centre-ville»;

- refus de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M. Nicolas Geinoz, au nom du groupe PS, intitulée «Solidarité du Conseil général avec le monde culturel» (proposition de renoncer à un jeton annuel en faveur de la culture pendant la législature 2021-2026);
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par Mme Eloïse Grandjean, au nom du groupe PS, de mettre à disposition des protections hygiéniques pour les menstruations dans les bâtiments communaux;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M. Hervé Ruffieux, au nom du groupe PLR, demandant la révision du règlement sur les terrasses des établissements publics;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant une évaluation de l'impact de la crise climatique et un plan d'action local;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Hervé Aubert, au nom du groupe PLR, demandant une étude pour l'élargissement des écopoints;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Brian Hofer, au nom du groupe PLR, demandant une étude du réaménagement de la place du Cabalet.

Séance du 13 décembre 2021 (46 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation de l'abrogation du règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les spectacles et divertissements;
- présentation du plan financier 2022 - 2026;
- acceptation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2022;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Constantin Ruffieux, au nom du groupe Le Centre-PVL, demandant une étude pour l'installation de toitures d'abribus végétalisées;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Anne Niquille Charrière, pour le groupe Les Vert·e·s, et M. Erwan Keravec, pour le groupe PS, demandant une étude pour l'obtention du label «Commune en santé»;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, pour le groupe Les Vert·e·s, et Mme Elodie Surchat, pour le groupe PS, demandant une étude pour un nouveau concept de gestion des déchets à Bulle et La Tour-de-Trême;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Camille Lavalette, pour le groupe Les Vert·e·s, et Mme Elodie Surchat, pour le groupe PS, demandant d'évaluer les possibilités de rénovation, création et signalisation des toilettes publiques.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Finalisation de la zone du skatepark – pumphack
- Réaffectation de l'ancien abri PC à La Tour-de-Trême en locaux de répétition
- Finalisation du projet d'extension et de rénovation du Musée gruérien (Maison de la culture)
- Etude pour le développement de la stratégie de biodiversité en ville
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Finalisation de la voie verte entre la gare et Planchy
- Travaux d'aménagement de la vélostation
- Réalisation d'une liaison de mobilité douce dans le secteur «La Parqueterie»
- Réaménagement des espaces publics autour de la gare
- Réaménagement de la rue de Vevey – route de la Pâla
- Approbation du Plan d'aménagement local (PAL) 2018
- Etude des PAD-cadres «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby»
- Elaboration du Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du centre sportif régional
- Mise à l'enquête du PAD «Le Terraillet»
- Mise à l'enquête du PAD «La Parqueterie»
- Elaboration de Mandats d'étude parallèles (MEP) pour accompagner le développement des parcelles entre la Grand-Rue et la rue de la Sionge en zone de l'ancienne ville
- Elaboration de MEP pour le réaménagement des espaces publics au centre de La Tour-de-Trême
- Etude de différents MEP: Marbrerie, Crêts-gare Ouest, Chemin de la Condémine, Vieux-Moulin
- Développement du Plan d'équipement de détail (PED) «Prila – Combes Sud»
- Intégration de plusieurs services communaux à la rue du Château-d'En-Bas 33
- Création de salles de classe pour les écoles primaires à la rue du Château-d'En-Bas 33
- Développement de l'accueil extrascolaire
- Aménagement de places de sport aux écoles primaires de la Léchère et de La Tour-de-Trême
- Mise en place d'un système de contrôle interne
- Programme de formation continue pour le personnel sur le thème de la cybercriminalité

Achat de terrain

- à Mme Josette Kolly, de la parcelle n° 7630, située au chemin de la Grande-Gîte, soit une surface de 67 m², pour le prix de Fr. 42'000.--.

4

Service des écoles

47 | 50

Introduction	page 47
Composition du service au 31.12.2021	page 47
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 48
Faits marquants en 2021	page 49
Projets et perspectives	page 49

1. Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du Dicastère de l'enseignement, de la formation et de l'accueil extrascolaire de la Ville de Bulle. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte 3 établissements scolaires: La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H-2H), des classes primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments, de l'accueil extrascolaire, des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

2. Composition du service au 31.12.2021

Chef de service	Christophe Allaman	100%
Adjointe du chef de service	Marlyse Tornare	100%
Administration scolaire	Cécile Progin	60%
	Valérie Tremblais-Guéry	80%
		<u>140%</u>
Accueil extrascolaire (AES)	Fabienne Bapst-Staremborg	50%
	Mireille Keller	55%
	Florence Telfser	55%
		<u>160%</u>
Secrétariat des directeurs d'établissements (DIREP)	Céline Roulet	50%
Médecine scolaire	Véronique St-Germain	80%
Maîtres d'éducation physique (MEPS)	Laurent Bachelier	100%
	Loïc Brunetti	100%
	Gaëlle Favre	60%
	Philippe Fragnière	61%
	Erica Savary	50%
		<u>371%</u>

3. Le Service des écoles en quelques chiffres

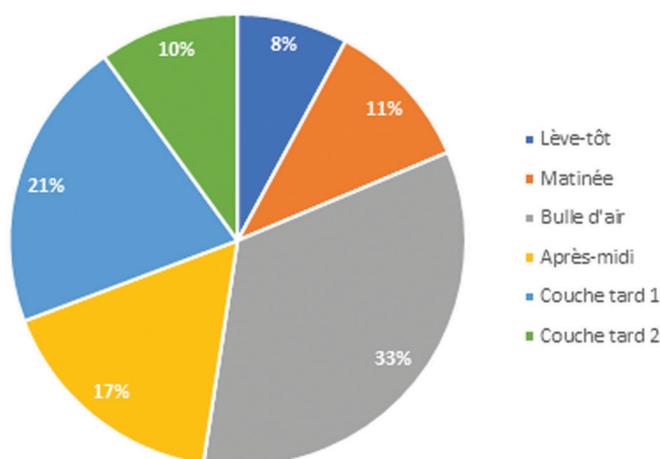
Année scolaire 2021-2022 :

Etablissements	Classes	Enseignants	Elèves
La Condémine / Morlon	58	103	1'118
La Léchère	31	60	617
La Tour-de-Trême	24	47	465
TOTAL	113 (+2%)	210 (+3%)	2'200 (+2%)

A ces chiffres, il faut rajouter 6 classes d'enseignement spécialisé (CENSG) et 5 classes de logopédie, représentant un total respectif de 98 élèves et de 35 enseignants.

Pour l'année 2021, 3 responsables de sites pour l'accueil extrascolaire (AES) encadrent 44 intervenantes avec plus de 25'000 heures de travail et pour un total de 586 enfants, soit plus de 74'300 inscriptions sur les différentes plages horaires. Plus de 44'400 repas ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle (84%), la Résidence du Marché (12%), la Boucherie de l'Ancien Comté (3%) et le Foyer St-Joseph à Morlon (1%).

AES 2021 : inscriptions par plage horaire



AES : comparaison inscriptions et plages



Concernant les **devoirs surveillés**, 23 titulaires et 12 remplaçants assurent le suivi nécessaire à 159 élèves répartis sur 24 classes.

Quant aux **transports scolaires**, 255 élèves de 1H à 8H fréquentent les 4 lignes de bus scolaires du Carry, des Granges, de Jéricho et du Verdel et 44 enfants peuvent bénéficier d'un transport scolaire gratuit compte tenu du règlement cantonal de la loi sur la scolarité. A noter encore que 22 élèves de 1H à 6H fréquentent la ligne scolaire Bulle - Morlon.

Enfin, pour les **sports facultatifs**, 40 enseignants ont été engagés sur le 1^{er} semestre de l'année scolaire 2021-2022: ils ont dispensé 31 activités sportives différentes aux 354 participants. A titre de comparaison, 309 élèves se sont inscrits sur le 2^e semestre 2022.

4. Faits marquants en 2021

Afin de pallier au problème de la dépose-minute par les parents aux abords de l'établissement scolaire de La Condémine, deux nouvelles lignes de transports scolaires (Jéricho-Châtaigniers et Verdel-Câro-Corbières) ont vu le jour pour la rentrée scolaire 2021-2022. Elles sont destinées en priorité aux enfants de 1H à 4H et ont été accompagnées d'une mesure d'interdiction de s'arrêter dans la zone 30 de la Condémine et la zone de rencontre de la Vudalla.

Pour la rentrée scolaire 2021-2022 et afin d'avoir un meilleur contrôle sur le nombre de passagers, le Service des écoles a mis en place un système d'abonnement de bus. A la suite des nombreux incidents et incivilités constatés dans les bus scolaires, la Charte Passager a été remaniée et un suivi des événements avec d'éventuelles sanctions en cas de récidive et/ou d'acte de violence a été instauré.

Compte tenu des conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, la Ville de Bulle a décidé de faire l'impasse en 2021 sur les camps de ski des 7H aux Mosses. Afin de pallier à ces annulations, des journées de ski ont été organisées à Charmey.

L'année 2021 a vu la poursuite de l'ouverture de l'AES durant les vacances scolaires de Carnaval, de Pâques, d'été et d'automne pour un total de 7 semaines. Depuis la dernière rentrée scolaire, la gestion de l'AES Morlon a été intégrée à celle de Bulle.

Enfin, la pandémie a occasionné une charge importante de travail liée aux contraintes sanitaires à mettre en place et aux annulations ou reports de manifestations.

5. Projets et perspectives

Les effectifs scolaires semblent rester stables pour la prochaine rentrée 2022-2023.

En concertation avec les directeurs d'établissements scolaires, la Ville de Bulle a décidé de maintenir les camps de ski 2022 pour les 7H aux Mosses. Ils nécessiteront une logistique importante quant à la mise en place de tests salivaires et afin d'assurer à nos élèves une sécurité sanitaire exigée par le Canton de Fribourg.

Durant l'année 2022, la préparation de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la médecine scolaire (Frimesco) va se poursuivre. Ce projet, qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2023, a pour but, entre autres, d'avancer le premier contrôle médical avant la rentrée scolaire au 1^{er} cycle (école infantine) et de reporter le 2^e examen obligatoire durant le 3^e cycle scolaire (CO).

A la suite de l'acceptation par le Conseil général en décembre dernier d'une demande d'investissement en ce sens, le projet de réaffectation du bâtiment administratif de La Tour-de-Trême pour l'AES va pouvoir commencer.

Afin de pallier au manque de salles de sports au sein des écoles, 2 nouveaux terrains seront aménagés à La Léchère (gazon synthétique) et à La Tour-de-Trême (surface multisports en tartan).

Dans un souci de digitalisation des processus de gestion des activités extrascolaires, un portail informatique des écoles sera mis à disposition des parents lors la prochaine rentrée scolaire afin de leur permettre d'inscrire en ligne leurs enfants pour les devoirs surveillés et les sports facultatifs.

Enfin, la rentrée scolaire 2022-2023 verra la mise en service du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 qui accueillera provisoirement une école de 9 classes primaires, 2 salles ACM/ACT et 1 salle de rythmique, ainsi qu'un accueil extrascolaire. De plus, le bureau du Service des écoles intégrera, dans le courant de l'été, avec d'autres services communaux ce même bâtiment.

5

Service de la jeunesse

52 | 54

Introduction	page 52
Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 52
Secteur hors murs	page 52
Secteur Bulle Pro	page 53
Événements et projets	page 53

Introduction

Une nouvelle fois, la pandémie de coronavirus a marqué l'année 2021, contraignant le Service de la jeunesse de Bulle (SJB) à de nombreuses adaptations de ses activités. L'équipe du SJB a tenté d'être au plus près des préoccupations des enfants et des jeunes, parmi lesquels certains ont particulièrement souffert des restrictions sanitaires. Dans ces conditions, l'équipe du SJB a su faire preuve d'inventivité pour repenser les concepts de certains projets dont les nouvelles formules seront reconduites en 2022.

L'année écoulée a également permis de mettre sous toit la nouvelle stratégie communale en matière de politique enfance-jeunesse. Mené par le SJB, le projet «Grandir à Bulle» a permis, avec tous les partenaires concernés, de développer huit objectifs assortis d'un plan de mesures à mettre en œuvre dans le courant de la législature. Cette stratégie marque les débuts d'une politique bulloise d'encouragement précoce.

1. Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle

Le secteur Pré-en-Bulle (PEB) a proposé plusieurs activités aux enfants de 6 à 10 ans leur permettant de découvrir, apprendre, gérer les conflits, développer le vivre-ensemble, s'éveiller à la culture, au sport et à la nature, ceci en collaboration avec différents partenaires comme le Musée gruérien, la Croix-Rouge, le Conservatoire, Ebullition ou Pédibus.

Fréquentées par 18 enfants en moyenne, les activités PEB ont été marquées, en 2021, par une ligne pédagogique axée sur l'éveil à la citoyenneté. Les après-midis «Viens donner ton avis sur...» ont eu du succès et les enfants ont ainsi pu donner leur avis sur leur Centranim et sur quelques places de jeux, ainsi qu'apprendre à proposer des solutions concrètes et réalisables. La semaine estivale, composée entre autres d'une visite de fromagerie, d'activités créatrices, d'une nuit au Centranim et de sorties en nature, a accueilli une moyenne de 20 enfants par jour.

La-Bulle

Le secteur La-Bulle a connu en 2021 son lot de nouveautés et d'activités participatives. L'implication des jeunes dans la réalisation de projets, d'ateliers ou de sorties a marqué l'année. Malgré les restrictions sanitaires, la fréquentation des accueils a retrouvé son niveau d'avant pandémie et période de rénovation: plus de 2000 visites ont été comptabilisées. Une nette augmentation est observée chez les 13-14 ans avec 768 jeunes en tout. Un équilibre filles-garçons s'observe également avec une fréquentation de 40% de filles pour 60% de garçons. En 2021, les sorties ont été concentrées sur les vacances scolaires, via des semaines à thèmes et ont rencontré un important succès.

Les ateliers boxe, hip-hop et danse afro ont leur public régulier et affichent également complet. Après avoir suivi la formation requise «Free BâZ», certains jeunes ont pu bénéficier du matériel d'enregistrement de manière autonome. Les Croc'ensemble (activités cuisine) font également le plein tous les premiers vendredis du mois. Les Jeudi'sport ont connu, quant à eux, un succès plus relatif en fin d'année et font actuellement l'objet d'un effort de communication. Un atelier abordant la sexualité pour les 12-18 ans a répondu à des besoins validés par les jeunes et sera reconduit en 2022 sous forme de rallye.

2. Secteur hors murs

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a été diminuée en 2021 et a par conséquent quelque peu réduit ses activités. De plus, la pandémie et les mesures sanitaires ont rendu les rencontres avec

les jeunes et le réseau plus compliquées. A noter également le fort impact des mesures sanitaires sur la santé psychique des jeunes les plus vulnérables. Dans ces conditions, l'équipe a axé ses activités vers l'extérieur pour permettre les rencontres avec les jeunes sans masque ni limitation de personnes. Cette manière de faire a également permis de garder des contacts en présentiel.

Les travaux actuels à la gare ont passablement modifié les habitudes des jeunes qui s'y sont beaucoup moins retrouvés. Ce lieu a connu une baisse notable de fréquentation de ce public cible. Les TSHM ont accompagné individuellement près d'une centaine de jeunes (Bulle pro incluse). Entre un et 23 entretiens ont été nécessaires selon les situations.

Se déroulant de mi-mai à mi-juin, l'action hors murs du Square s'est concentrée cette année exclusivement sur le quartier du Verdel. Dans ce cadre, le lien avec les régies a pu être intensifié et une relation de confiance a pu être développée avec plusieurs gestionnaires d'immeubles, habitants et partenaires du réseau. Les besoins des enfants et des jeunes ont également pu être entendus et un dialogue a été établi avec plusieurs habitants du quartier, esquissant les prémices de la création d'une future association de quartier. Le SJB a également, avec le reste du réseau concerné, accompagné des projets répondant particulièrement aux besoins des enfants et des jeunes.

En juin et juillet, l'action hors murs Cabal'été a été menée de manière participative: sur les 17 activités organisées durant les trois semaines, une dizaine a pu être menée avec l'implication active des jeunes. Certains temps forts, à l'exemple des démonstrations de danse (malgré une météo peu clémente) et de l'open mic/concert de rap, ont aussi permis de rallier un large public, composé de parents, d'amis, voire de passants.

3. Secteur Bulle Pro

Pour le secteur Bulle Pro, les défis dus à la situation sanitaire n'ont pas non plus manqué. Les stages et l'information en général étaient peu accessibles pour certains jeunes pour lesquels il a fallu trouver des solutions innovantes. Des mini-jobs dans le cadre des Services de la Ville de Bulle ou du projet «Bulle en tuk-tuk» ont permis à quelques motivés d'effectuer des heures de travail.

Les «Speedworkings» ont été revisités au printemps pour mieux correspondre aux réalités imposées par les mesures sanitaires. En effet, c'est l'EPAC qui a ouvert ses portes pour accueillir recruteurs et candidats pour de courts entretiens d'embauche. L'atelier F3 s'est déroulé en automne et a permis à 24 élèves des trois CO de la Gruyère de bénéficier d'un coaching intensif sur le thème des recherches d'emploi. Tout au long de l'année, ce sont plus de 100 passages qui ont fait vivre la permanence emploi, alors qu'environ 400 entretiens individuels ciblés «insertion» ont été menés. Enfin, 2021 a été marquée par la reprise de la mesure Ptitis Jobs après presque un an de pause.

4. Evénements et projets

Les événements et projets du SJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

- **Chasse aux œufs**

Par sa nouvelle formule de rallye en ville, «Le Trésor du Lapin» a répondu aux besoins du tout public en proposant une version plus libre d'accès et adaptée aux rythmes de chacun. Réparti sur trois jours, l'événement a attiré environ 500 personnes. Le reportage diffusé par la RTS, mais aussi les restrictions sanitaires expliquent en partie ce franc succès.

- **Pass'âge**

Le projet «Pass'âge», en collaboration avec la déléguée aux seniors de la Ville, propose de mettre en lien des jeunes qui ont besoin d'un coup de main avec des seniors désireux de les soutenir bénévolement. Cours d'appui, aide administrative, coaching pour la déclaration d'impôts ou encore soutien

pour remplir les bulletins de vote font partie des appuis qui ont été donnés durant l'année. Plus d'une dizaine de binômes sont actuellement en place.

- **Coup de balai**

Le Coup de balai organisé par le SJB veut maintenir le cap d'un événement intergénérationnel en libre adhésion. Plus de 50 personnes ont participé à ce projet dont la moitié étaient des adultes, l'autre moitié des petits enfants avec leurs parents, mais aussi des jeunes du Centranim et quelques collégiens. L'événement a également eu le plaisir d'accueillir un groupe de l'Association fribourgeoise d'action et d'accompagnement psychiatrique (AFAAP).

- **Bulle en tuk-tuk**

En collaboration avec la déléguée aux seniors, le SJB a mis sur pied le projet «Bulle en tuk-tuk» qui proposait aux seniors bullois un moyen de transport écologique et social. L'implication des jeunes dans ce projet se déclinait en deux rôles principaux: la conduite, d'une part, et l'accueil et l'accompagnement des passagers, d'autre part. Le tuk-tuk a réalisé 98 courses avec 126 passagers!

- **Bougies**

Malgré les restrictions sanitaires, l'Atelier bougies a encore une fois maintenu son chaleureux et traditionnel rendez-vous. En tout, 458 élèves, 40 enfants de PEB ainsi qu'une vingtaine de jeunes de La-Bulle ont participé à l'atelier. S'y ajoutent les ouvertures publiques qui ont attiré environ 200 personnes.

- **Jardin**

Pour la première fois cette année, le SJB a développé un atelier jardin au sein de l'espace communautaire des Capucins, géré par la Croix-Rouge. Cinq à six jeunes ont participé à cet atelier les mercredis soirs et samedis matins. Au bilan de cette première saison, une volonté des jeunes de pouvoir bénéficier d'informations dans le domaine de la permaculture et de pouvoir s'investir de manière plus variée ont émergé et fait écho aux volontés de la Croix-Rouge quant à l'avenir de ce lieu.

- **Semaine Rebelles**

«Parlons d'Elles», telle est la devise de la Semaine Rebelles. En 2021, un focus particulier a été mis sur le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes en Suisse. Une visite de Bulle en collaboration avec le musée, une exposition de figures féminines ayant marqué positivement l'histoire de l'humanité, la diffusion d'un film à Ebullition, un atelier de création d'affiches ou encore un café politique ont rythmé cette semaine qui se voulait conviviale et informative, tout en favorisant la réflexion et l'échange.

- **Conseil des jeunes**

Le Conseil di dzounò de la Grevire est accompagné dans le cadre de son développement par le SJB. En 2021, du fait de la pandémie, l'activité du Conseil des jeunes a été fortement perturbée. Les jeunes ont toutefois pu maintenir leur présence et leur activité promotionnelle, notamment à l'aide des médias numériques. Ainsi, une dizaine de jeunes supplémentaires ont adhéré à l'association cette année. En novembre, les jeunes ont aussi repris à leur charge la gestion des locations de leur stamm en soirée.

6

Service des seniors

56 | 58

Concept communal en faveur des seniors	page 56
EspaceSenior	page 56
Événements et projets	page 57

Service des seniors

La Commission senior de la Ville de Bulle est composée de 1 membre de l'Exécutif, 5 membres du Législatif et 4 membres libres. Composition au 31 décembre 2021:

- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- Mme Anne Niquille Charrière, conseillère générale, vice-présidente
- M. Erwan Kerawec, conseiller général, membre
- Mme Catherine Oberson, conseillère générale, membre
- Mme Lucile Pochon, conseillère générale, membre
- Mme Inès Roque, conseillère générale, membre
- M. Pierre Cottier, membre libre
- M. Pierre Gex, membre libre
- M. Nicolas Perroud, membre libre
- Mme Stéphanie Seydoux, membre libre

A l'image de l'année précédente, la pandémie de coronavirus a lourdement impacté les activités 2021 du Service des seniors. Plusieurs d'entre elles ont dû être suspendues durant une période. Différents projets ont pu voir le jour, alors que certains ont été reportés à une période plus clémente.

Trois demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Etat de Fribourg et acceptées dans le cadre de Senior+ et du soutien cantonal aux projets intergénérationnels.

Concept communal en faveur des seniors

Le concept communal en faveur des seniors a été approuvé par le Conseil communal en mars 2021. Ce concept est consultable sur le site internet de la commune, dans les pages dédiées aux seniors.

Un catalogue de mesures a été établi pour la période 2021-2025. Pour rappel, le concept communal en faveur des seniors a pour objectifs de veiller à l'intégration des seniors dans la société, de favoriser leur autonomie, d'éviter l'isolement et de prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.

EspaceSenior

Issue du concept communal en faveur des seniors, l'Association EspaceSenior a été créée en juin 2020. Elle propose une belle palette d'activités à l'intérieur, dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême, comme à l'extérieur.

La pandémie a bien sûr lourdement impacté l'essor de cet espace de loisirs qui a dû fermer ses portes à deux reprises (la première fois du 5 novembre 2020 à fin mars 2021, la seconde du 14 décembre 2021 au 10 janvier 2022). Les directives sanitaires ont contraint le comité d'EspaceSenior à limiter le nombre de participants. Corollaire: les statistiques présentées ci-dessous ne sont pas le reflet exact de ce qu'aurait dû être l'activité de l'EspaceSenior en temps normal.

Statistiques au 31 décembre 2021 (période effective du 27 avril au 14 décembre):

- Nombre de membres: 97
- Nombre de bénévoles: 19 actifs
- Nombre d'activités: 187
- Heures d'activités: 374 (les animations durent environ 2 heures)
- Nombre de participants: 748

Les activités proposées se sont diversifiées et connaissent de plus en plus de succès: ateliers cuisine,

bricolage, soutien informatique, nouvelles technologies digitales, projection de films avec goûter, visites de musées, sports, conférences, etc.

Afin de promouvoir ce centre, l'abonnement de Fr. 30.-- est offert pour un an aux citoyens qui ont atteint l'âge légal de la retraite (soit 208 personnes en 2021). Le montant total est pris en charge par le budget annuel alloué à la Commission senior.

Evénements et projets

Messages de soutien aux jeunes. En collaboration avec la Pastorale des aînés et l'aumônière des CO, les seniors ont été invités à envoyer des messages d'espoir et d'encouragement aux jeunes des CO de la Gruyère en cette période troublée. Une centaine de courriers ont été déposés dans les trois boîtes aux lettres installées à la place du Marché, au centre de La Tour-de-Trême et devant Espace Gruyère. Des récits personnels, des messages de soutien, et même des remerciements formaient un ensemble de messages porteurs et touchants pour les jeunes étudiants. Quelques-uns provenaient des foyers de Bulle, de Morlon et de Charmey et portaient la signature de plusieurs résidents. Ces courriers ont été affichés sur des panneaux à l'entrée de chacun des trois CO. Ils ont été lus avec les enseignants en salle de classe.

Deux seniors ont témoigné de leur démarche sur les ondes de Radio Fribourg, et la chaîne La Télé a filmé une personne âgée depuis l'écriture de son courrier jusqu'à son dépôt dans la boîte de La Tour-de-Trême.

Square du Verdel. En collaboration avec les Services de la jeunesse, de la culture et de l'intégration, ce projet intergénérationnel a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Du 25 mai au 18 juin 2021, diverses activités ont été organisées pour tous les habitants du quartier, dont quatre mardis après-midi réservés aux seniors. Au programme: pétanque, croquet, tours en vélo-cargo et atelier décoration. Des jeunes bénévoles et des seniors ont encadré les participants. Un courrier a été envoyé aux 365 seniors du quartier pour les inviter à participer à ces moments récréatifs ainsi qu'au café de quartier organisé par Bulle Sympa le samedi 12 juin.

Dans le cadre de Senior+ et du soutien aux projets intergénérationnels, une subvention cantonale de Fr. 3'400.-- a été octroyée pour ce projet.

Café des générations. Mis sur pied en collaboration avec le Conseil di dzouno de la Grevire, le Café des générations, prévu le samedi 11 septembre 2021, n'a malheureusement pas eu lieu faute de participants, tant du côté des seniors que de celui des jeunes. Ce projet n'est pas abandonné mais reporté, peut-être sous une autre forme.

Thé dansant. La reprise du thé dansant était prévue le mardi 7 décembre 2021, avec la venue de Saint-Nicolas et la distribution de ses fameux biscômes au miel du paradis. Malheureusement, la situation sanitaire jugée alarmante a contraint de repousser cette reprise à une date ultérieure (le thé dansant reprendra finalement le 22 mars 2022).

Un partenariat s'est formé avec Pro Senectute. Le thé dansant bullois bénéficiera ainsi d'une annonce dans la brochure de la fondation, mais aussi de la mise à disposition d'une stagiaire les mardis après-midi pour encadrer les bénévoles.

Jass. Les parties de cartes ont pu reprendre après l'été et ont été à nouveau stoppées au début de l'hiver. Une vingtaine de personnes participent régulièrement à cette activité animée par une bénévole qui se déroule à la salle de musique du bâtiment de Sainte-Croix.

Pass'âge. Lancé l'automne dernier, ce projet intergénérationnel permet à des seniors bénévoles d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans différents domaines comme les langues, les mathématiques, l'établissement d'un budget, les assurances, les impôts. Une douzaine de binômes se sont formés. De bons moments de partage et de belles rencontres entre jeunes et seniors ont été observés.

Marche Sympa et Cafés seniors. En collaboration avec Bulle Sympa, ces activités rencontrent toujours un grand succès. Entourée par une agente Sympa, les marcheurs se voient tous les mardis matin. Les moments d'échange autour d'un café ont lieu deux vendredis par mois à la salle de musique du bâtiment de Sainte-Croix.

Visites à domicile et accompagnement. Lors du sondage effectué en 2019 auprès des 60 ans et plus, ce genre de service a été fortement demandé. Afin de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, il était impératif de pouvoir proposer ce service. La pandémie de coronavirus a particulièrement amplifié les problématiques de santé mentale et d'isolement social. Un partenariat avec la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) s'est établi afin de mener à bien ce projet. Les bénévoles s'inscrivent auprès de la commune et sont suivis par la CRF.

Sorties en bus Sympa. En collaboration avec Bulle Sympa, deux sorties par mois en minibus sont organisées depuis août 2021. Entre visites du Musée Chaplin ou de la forge de la Tzintre, ou tout simplement en partageant une bonne fondue dans une buvette d'alpage, les locataires de la Résidence du Marché, du Foyer Gruérien et de la Fondation Monférini ont eu énormément de plaisir à participer à ces sorties. Les participants paient Fr. 5.--, le reste est pris en charge par le budget de la Commission senior.

Bulle en tuk-tuk. Un parfum d'Asie a soufflé sur Bulle! Pour la première fois, un tuk-tuk électrique a circulé dans les rues bulloises du 6 septembre au 1^{er} octobre 2021, du lundi au vendredi. Ce projet intergénérationnel est le fruit d'une belle collaboration avec le Service de la jeunesse. Les courses en tuk-tuk étaient gratuites et les jeunes adultes qui en ont assuré la conduite et l'accompagnement, rémunérés. Ils ont baladé environ 150 personnes, dont une majorité de seniors. «Bulle en tuk-tuk» a fait l'objet d'un reportage diffusé sur les ondes de Radio Fribourg.

Ce projet a bénéficié du soutien de l'Etat de Fribourg pour un montant de Fr. 10'000.-- dans le cadre du concept Senior+.

Ensemble innovons la retraite. En collaboration avec l'association Innovage Suisse romande, deux jeunes retraités, consultants de l'association, ont animé un atelier retraite dynamique et interactif les 29 septembre et 6 octobre 2021 à la salle de musique du bâtiment de Sainte-Croix. L'atelier est gratuit pour les participants, son coût étant pris en charge par le budget de la Commission senior. Cette activité sera reconduite en 2022.

Recensement des lieux culturels. En partenariat avec Pro Infirmis et en collaboration avec le Service de la culture, trois binômes composés d'un jeune et d'un senior ont recensé les données d'accessibilité de douze lieux culturels bullois pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées. L'objectif de ce projet est de saisir puis de diffuser ces données d'accessibilité, de façon standardisée.

Ce projet a bénéficié du soutien de l'Etat de Fribourg pour un montant de Fr 1'200.-- dans le cadre du concept Senior+ et de Fr. 1'000.-- de Pro Infirmis.

Fresque. Afin de favoriser l'échange intergénérationnel et de vivre ensemble une aventure artistique, les artistes Sonia Both et Mélanie Rouiller ont imaginé la création d'une grande fresque en textiles recyclés, qui sera suspendue dans la cour du château en juillet 2022. Dans ce cadre, des ateliers entre seniors ont été mis sur pied, mais aussi avec des classes d'élèves de 1H et 2H.

Parcours urbain «FriActiv». En s'appuyant sur le Concept cantonal du sport, ce projet vise à augmenter la part de la population active en visant toutes les tranches d'âges et à exploiter les synergies avec le tourisme. En tant que commune pilote avec Fribourg et Estavayer, la Ville de Bulle a constitué un groupe de travail, représenté par les Services du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'intégration et des seniors, ainsi qu'avec la collaboration de l'Office du tourisme. Un ou deux parcours urbains seront proposés et plusieurs postes d'activités seront créés tout au long du ou des parcours. La population sera invitée à découvrir cette nouvelle offre via une application mobile. L'ouverture est prévue en mai 2022.

Tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des activités 2021 ont reçu une boîte de chocolats ou une bouteille de vin à Noël en guise de remerciements.

7

Service de l'intégration

60 | 62

Actions réalisées en 2021

page 60

Service de l'intégration

Le Service de l'intégration de la Ville de Bulle déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et accueil des nouveaux habitants; coordination et soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français; encouragement de la participation citoyenne et du vivre-ensemble; lutte contre la discrimination; conseil et orientation. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière.

Actions réalisées en 2021

Primo-information et accueil des nouveaux arrivants

La matinée d'accueil des nouveaux arrivants, généralement organisée à la fin du mois de janvier, a dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Différents scénarios à l'extérieur ou un report de date ont été étudiés, mais finalement le Conseil communal a décidé d'y renoncer, un tel rassemblement ne se prêtant pas au contexte pandémique.

Accueil des élèves primo-arrivants allophones

La collaboration se poursuit entre les directions des écoles primaires et le Service de l'intégration. Celui-ci assure, sur demande, l'entretien d'accueil des familles primo-arrivantes allophones. En 2021, 26 élèves ont été accueillis par la déléguée à l'intégration, en collaboration avec l'infirmière scolaire, et généralement avec le soutien d'une interprète.

A la suite de ces entretiens, il arrive que certaines familles soient temporairement accompagnées par la déléguée à l'intégration afin de faciliter leurs démarches pour bénéficier de certaines offres (soutien pour l'inscription à des cours de français, recherche d'activités extrascolaires, orientation vers la permanence emploi de l'OSEO Fribourg, etc.).

Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

En collaboration avec l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Fribourg, le Service de l'intégration organise les cours de français gratuits dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (en 2021: 18 soirées de cours programmées; 4 annulations en raison de la pluie). Plus spécifiquement, il se charge de coordonner la prise en charge des enfants par du personnel formé ou travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES) ainsi que des jeunes recherchant un Ptit Job (collaboration avec le Service de la jeunesse). Cette expérience a été à nouveau très concluante.

Durant cette année, certains partenaires ont renoncé à dispenser leur offre de cours de français. Ainsi, «J'apprends le français avec mon enfant», né d'un partenariat entre l'OSEO et Education Familiale, a été stoppé, de même que le cours «Bienvenue» proposé par l'association portugaise. Afin de répondre à la demande constante, la Croix-Rouge fribourgeoise a la capacité d'adapter le nombre de cours donnés à Bulle: 64 personnes y étaient inscrites au 1^{er} semestre et 91 au 2^e semestre. Par ailleurs, pour les parents de jeunes enfants, Espace Famille, en concertation avec le Service de l'intégration et le Bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR), a pu renforcer son offre de cours de français «parents-enfants».

Au mois de juin, une nouvelle permanence a été créée à Bulle par le Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI). Celui-ci propose une permanence juridique et sociale à la population migrante du canton de Fribourg. Cette permanence répond à des questions juridiques relevant de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Le projet pilote

d'une permanence mensuelle sans rendez-vous à Bulle tente de favoriser l'accès de cette permanence à l'ensemble des migrants du canton. Jusque-là, 70% des personnes qui s'adressaient à la permanence résidaient dans le district de la Sarine, alors que les statistiques cantonales du mois d'octobre 2020 indiquaient que 6 résidents étrangers sur 10 vivaient dans les autres districts du canton.

Convaincue par le projet d'animation de la Croix-Rouge fribourgeoise au Jardin des Capucins, la Ville de Bulle a confirmé son soutien. Ce projet fédérateur permet de réunir des personnes de tous horizons autour du jardinage et d'autres activités proposées par la jardinière-animatrice. Le programme d'animation va encore être intensifié en 2022.

Vivre-ensemble et participation citoyenne

Bulle Sympa

La déléguée à l'intégration assure le secrétariat du projet «Bulle Sympa», qui s'inscrit dans le cadre du projet cantonal «Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», ainsi que le suivi de certains projets. En 2021, il y a eu:

- la participation à l'organisation du café de quartier au Verdel, ainsi que la rédaction d'un rapport faisant office de feuille de route pour réaliser, en collaboration avec les habitants et les services concernés, une partie des mesures identifiées;
- la mise en lien d'agents Bulle Sympa avec la déléguée aux seniors afin de mettre en place un nouveau projet. En effet, touchés par l'isolement de certains seniors lors du semi-confinement, des agents ont souhaité mettre en place des sorties en Bus Sympa, à raison de deux mercredis par mois;
- l'achat d'un nouveau stock d'Ecobox, grâce au soutien du Centre d'entretien. Ces petites boîtes permettent de sensibiliser la population à la question des déchets, thématique importante aux yeux de Bulle Sympa.

Fête des voisins

Septembre a remplacé mai pour la traditionnelle Fête des voisins. Celle-ci a donc eu lieu le 24 septembre, par une météo radieuse. Quinze fêtes ont été organisées. Pour le quartier des Granges à La Tour-de-Trême, cet événement a été l'occasion de faire connaître plus largement le projet de création d'une association de quartier, qui a été formalisée dans le courant du mois de novembre. Le Service de l'intégration a soutenu les premières activités de cette nouvelle association.

Culture en partage

Ce projet participatif, démarré en 2020 par les Services de la culture et de l'intégration, a pour ambition de mobiliser les acteurs culturels et d'aller à la rencontre de la population qui n'a pas accès aux offres culturelles. Comprendre les processus à l'œuvre, identifier des pistes d'action et des projets permettant de faciliter la fréquentation des lieux culturels par toutes et tous ont alimenté la première phase du projet. Puis, en impliquant les personnes motivées, un premier événement a été organisé en décembre 2021 sous la forme d'un ciné-repas-concert gratuit, en partenariat avec Cinémotion et Ebullition. Entre un film franco-portugais et une Fanfare balkanique, ce type d'événements tente de s'adresser à des publics peu pris en compte dans les programmations habituelles et de créer des rencontres entre des personnes n'ayant pas l'occasion de se côtoyer. Cette première édition a été un succès. A noter que ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la fondation Pro Helvetia.

Lieu de rencontres pour les femmes

Rencontrées au café de quartier du Verdel, dans le cadre de Culture en partage, ou via des projets d'intégration, femmes, mamans ou grands-mamans ont été nombreuses à souhaiter avoir un lieu pour échanger entre elles. En collaboration avec le Service de la jeunesse, des rencontres ont démarré à «La Porte à côté». Ce projet est en phase de construction, avec l'engagement actif des participantes.

Lutte contre la discrimination

Semaine contre le racisme

Le Service de l'intégration et le Service de la jeunesse ont ajusté le programme prévu en 2020 à la situation sanitaire prévalant toujours au printemps 2021 afin que diverses thématiques autour du racisme puissent être discutées en classe (9H et 10H) à la suite de la projection d'un film réalisé par des jeunes du Jura-Jura bernois intitulé *Le racisme, on s'en fait tout un film?*.

Une exposition intitulée *Autour des frontières*, réalisée par des étudiants de l'EPAI et mise en place dans le hall du CO de La Tour-de-Trême, offrait quant à elle la possibilité aux élèves de 11H de se questionner sur les préjugés, sur les formes de racisme actuelles et d'amorcer une réflexion sur les parcours migratoires des personnes arrivées en Suisse.

Sur l'impulsion du Bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR), une collaboration avec le Collège du Sud a été étudiée afin qu'il accueille l'exposition *Nous et les autres, des préjugés au racisme*, créée par le Musée de l'Homme à Paris. En raison de la situation sanitaire, cette exposition sera présentée à l'automne 2022.

Conseil et orientation

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des personnes ayant un parcours de migration. Les demandes sont variées: insertion professionnelle, recherche de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Il joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 45 demandes ont été traitées, ainsi qu'environ 20 demandes de partenaires (développement de prestations, diffusion d'informations, mise en réseau, etc.).

Coordination et transversalité

Afin de remplir ses missions, le Service de l'intégration est actif dans différents groupes de travail interdisciplinaires, détaillés ci-dessous:

- Groupe de travail (GT) «jeunesse – intégration – école»;
- GT «gestion des espaces publics»;
- Comité de pilotage (COPIL) «Grandir à Bulle»;
- COPIL «Culture en partage»;
- GT «Quartier Verdel/Ondine» sur invitation de la Préfecture;
- Conférence latine des délégué-e-s à l'intégration (Neuchâtel) et Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration (Berne, novembre 2021).

Par ailleurs, deux séances annuelles ont réuni le Bureau cantonal de l'intégration (IMR) et le Service de l'intégration de la Ville de Bulle ainsi que Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale. La déléguée à l'intégration s'est également impliquée dans l'organisation d'une matinée d'échanges cantonale destinée aux partenaires de projets et portant sur «l'agir ensemble».

Durant le premier semestre, le Service de l'intégration a continué à participer à la formation de la première pré-apprentie engagée à la Ville de Bulle. La collaboration avec l'Université de Fribourg, plus spécifiquement dans le cadre du Master Ethique, responsabilité et développement s'est également poursuivie. Une étudiante bénévole a partagé ses réflexions et s'est impliquée dans différents projets d'intégration.

Les activités des partenaires institutionnels ou des communautés migrantes sont aussi à l'origine d'invitations à des événements festifs, tels que la dernière remise des diplômes au Centre portugais ou la soupe à la courge organisée pour la fin de saison au Jardin des Capucins.

8

Service de la culture

64 | 66

Une année intense

page 64

Axes de la politique culturelle

page 64

1. Une année intense

Le Service de la culture de la Ville de Bulle a pour objectif de donner des conseils et d'assurer un soutien aux différents acteurs culturels (artistes et créateurs, programmeurs, sociétés locales, organisateurs de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, migrants, handicapés, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre culturelle existante sur le territoire communal.

A la fin 2021, le personnel du Service de la culture comporte un chef de service à 40%, une stagiaire à 30%, une secrétaire à 20% et une chargée de projet à 60%.

A partir du 1^{er} février 2022, le Service de la culture dispose d'un bureau à la rue de la Condémine 22, espace loué par la Ville de Bulle en raison d'un manque de place dans les locaux de la Bibliothèque et du Musée (Condémine 25). Grâce à cette mise à disposition, un espace pour le Service de la culture existe.

2. Axes de la politique culturelle

Conformément à la politique culturelle définie en 2018, le Service de la culture oriente son action au travers de quatre axes repris en 2021 avec quelques orientations nouvelles:

- le soutien à la création et à la conservation par des conditions cadres adaptées;
- le soutien à la qualité de la production culturelle et aux artistes en devenir;
- la diffusion et le rayonnement des offres culturelles par des subventions aux sociétés locales, aux manifestations culturelles et à des saisons culturelles;
- le soutien à l'accès à la culture et à la participation de tous les publics.

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec les autres services communaux et délégués liés à la cohésion sociale, au patrimoine culturel et au tourisme. Il est également en relation directe avec les autres services de la culture communaux et cantonaux de Suisse romande. En lien avec différentes faïtières artistiques, le Service de la culture est à la disposition et à l'écoute des acteurs culturels en matière de soutien à la création, à la production et à la diffusion.

En 2021, l'accent a été mis sur l'écoute des besoins des différents acteurs culturels dans le contexte de la situation sanitaire. Plusieurs événements culturels ont été annulés. Certaines sociétés ont vu leurs activités remises en cause par la durée de la situation sanitaire. La priorité de l'année 2021 a été de rester à l'écoute des attentes et des besoins des différents acteurs culturels. Et, dans les limites de l'enveloppe budgétaire, d'accorder les soutiens attendus.

Soutien à la création

Le groupe de travail «Infrastructures culturelles», constitué en 2020 dans le cadre du programme Scène+, a terminé ses travaux de recensement des bâtiments communaux et des bâtiments privés susceptibles d'être reconvertis en lieux de création. Le rapport final de ce travail de recensement a démontré qu'il existe de nombreux lieux potentiellement convertibles, mais que les obstacles restent nombreux: investissements importants à engager; acquisitions rendues par les propriétaires; environnement peu propice à certaines activités en zone résidentielle; mesures de sécurité à mettre en œuvre coûteuses. Des partenariats avec Ebullition, Altitudes, Trace Ecart et d'autres acteurs culturels régionaux ont démontré la nécessité de mettre en place une politique communale et cantonale en matière de résidence artistique.

Le Conseil général a accepté, en décembre 2021, un crédit pour la réaffectation des anciens abris PC sous la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême en locaux de répétition à destination des groupes de musique.

Soutien à la qualité de la production culturelle

Sensible à la question de la qualité de la production culturelle, le Service de la culture est soucieux de pouvoir offrir des expériences formatrices aux jeunes artistes. A ce titre, la collaboration menée avec le Conservatoire de Fribourg dans le cadre des Midis de Sainte-Croix a permis à plusieurs étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de se produire chaque premier vendredi du mois. La situation sanitaire a toutefois occasionné le report et l'annulation de plusieurs dates, puis la délocalisation de l'activité, dans le respect des contraintes sanitaires, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. Les Midis de Sainte-Croix ont pu retrouver la chapelle du même nom dès le mois de février 2022. Malheureusement, les rencontres de jeunes talents en musique actuelle ont été annulées. Que ce soit la soirée pour jeunes talents classiques ou la soirée jeunes talents actuels, elles seront à nouveau organisées, sous une forme renouvelée.

Diffusion et rayonnement des offres culturelles

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2. En complément de ce soutien, le Service de la culture a été particulièrement attentif à la manière dont les organisateurs de manifestations et administrateurs de saisons culturelles ont dû faire face à la pandémie. Des contacts réguliers ont été entretenus durant l'année 2021.

Un bilan de la situation financière des différentes structures existantes reste à faire et un suivi de la situation permettra de mieux répondre à leurs besoins. L'ensemble des subventions a été maintenu et les structures ont été invitées à payer les artistes, même en cas d'annulation des prestations.

Grâce au maintien de l'association rassemblant l'ensemble des structures liées aux arts de la scène baptisée «L'Été au Château» (créée en 2020), plusieurs activités ont pu avoir lieu durant l'été 2021. L'initiative «Chapit'o», également soutenue par la Ville et renouvelée en 2021, a connu un beau succès et a assuré le maintien d'une offre culturelle estivale. L'offre de La Belle Lurette a aussi connu une belle affluence et a été très appréciée.

Malgré la situation sanitaire imprévisible, l'édition adaptée des Francomanias a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des festivaliers. Les organisateurs ont dû assumer les complexités supplémentaires liées à la situation et le succès populaire rencontré a démontré la pertinence de leur prise de risque.

Soutien à l'accès à la culture et à la participation de tous les publics

En complément du Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une grande partie de l'offre culturelle bulloise, le Service de la culture a répondu à l'appel à projets de Pro Helvetia et a été retenu afin de développer le projet «Culture en partage» qui a été lancé en 2020 et s'est poursuivi en 2021.

En raison de la situation sanitaire, les activités du projet ont été ralenties et comme les sommes disponibles n'ont pas pu être engagées, il a été décidé de poursuivre le projet en 2022. Son financement était assuré. Ce dernier permet de mener une réflexion de fond sur la manière dont les migrants et nouveaux habitants s'approprient les lieux culturels bullois. Bulle comporte 41% de résidents étrangers.

La chargée de projet Esther Weill (60%) a noué de très nombreux contacts et mis en place une structure de gouvernance. Une première manifestation a eu lieu le 19 décembre avec un premier ciné-repas-concert qui a rassemblé plus de 60 personnes pour la projection d'un film au Prado, un pique-nique multiculturel et un concert à Ebullition. Une Fête des cultures est programmée le 5 juin 2022 et un Rallye familial interculturel le 25 septembre prochain. En parallèle de cette démarche, le Service de la culture a initié plusieurs réflexions quant à la possibilité de mener une approche transversale destinée à permettre l'acquisition de nouveaux publics de la culture. Dans les années à venir, plusieurs concrétisations vont en découler.

La synergie entre culture et intégration demeure et restera une volonté forte du Service de la culture. C'est une priorité avec pour but de toucher les périphéries sociales, économiques, géographiques, par une politique encore plus active auprès des publics dits «invisibles».

Synergies entre communes et région

Sollicité dans le cadre du développement de l'association Option Gruyère, le Service de la culture a entretenu des contacts réguliers avec le chargé de projet régional en vue d'une bonne coordination des démarches initiées en Gruyère.

Dans ce dossier de la régionalisation de la culture, l'avenir de la plateforme Bulle de culture a nécessité une remise à plat de sa gouvernance et des modalités qui prévalent à son utilisation.

Le Service de la culture a également pris part à plusieurs séances avec les délégués culturels des communes et de l'agglomération fribourgeoise et des contacts réguliers ont eu lieu avec le Service cantonal de la culture. Le nouveau chef de service est membre de la Commission culturelle d'Option Gruyère et s'est beaucoup engagé dès son entrée en fonction dans la coordination entre les Services et les délégués de la Ville: Jeunesse, Intégration, Musée, Bibliothèque, Service des sports et Bulle Sympa sont en relations régulières pour une meilleure mise en place de synergies et de collaboration.

Les enjeux culturels d'une ville comme Bulle sont nombreux. Les attentes des acteurs culturels sont très importantes. Les projets à réaliser sont incroyablement variés et motivants. Il s'agit, ces prochaines années, de se doter des moyens pour y répondre.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers:

- les besoins de la population et des organisations sportives;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de Fr. 17'840.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2021, ce soutien s'est élevé à Fr. 67'350.--, ce qui représente 1347 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations. En 2021 et pour la deuxième année consécutive, cette manifestation a été annulée en raison de la pandémie de coronavirus qui ne permettait pas de regroupements de cette envergure.

En 2022, Bull'Bouge se déroulera le samedi 21 mai dans la zone sportive de Bouleyres. Le nouveau skatepark et pumptrack sera mis en lumière avec des animations et des démonstrations.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser, durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2020 au début du printemps 2021, le concept a séduit plus de 50 participants et 4 modules de 6 cours ont été proposés : badminton, zumba, yoga pleine conscience et tennis de table.

L'édition 2021-2022 a très bien débuté avec, notamment, une nouvelle activité à succès: les «midis givrés» et ses 32 inscriptions.

FriTime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14h à 16h durant la saison hivernale.

La saison 2020-2021 n'a pas pu débuter en raison de la pandémie de coronavirus.

La saison 2021-2022 a bien débuté avec une trentaine de jeunes en moyenne chaque dimanche. A noter, au chapitre des nouveautés, l'ouverture des terrains de foot synthétiques en zone sportive de Bouleyres certains dimanches après-midi avec un encadrement adapté.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18h30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2021, 20 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Prix de la Commission des sports

Le Service des sports organise chaque année le Prix du mérite sportif bullois décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle. Ce prix vise à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement pour tous les sportifs et clubs de la ville.

L'édition 2021 a été annulée pour cause de coronavirus.

10

Foyers communaux

71 | 76

Introduction	page 71
Comité de direction	page 71
Objectifs 2021	page 71
Tarif 2021	page 72
Détail des journées et taux d'occupation	page 72
Animations	page 73
Personnel	page 73
Comptes d'exploitation	page 73
Projets 2021 et perspectives 2022	page 76

Introduction

Les Foyers de la Ville de Bulle forment un microcosme sociétal qui n'est jamais loin du tumulte du monde. L'année 2021 aura donc été teintée de l'ambiance ressentie à l'extérieur des murs des foyers. L'engagement des équipes, la patience et la compréhension des familles ainsi que le soutien des Autorités ont permis malgré tout de relever avec humanisme et professionnalisme les défis imposés par le Covid. Enfin, les mesures de protection et la vaccination auront permis de limiter les décès lors des vagues successives.

1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle s'est réuni à quatre reprises. Les activités du Comité se sont concentrées principalement sur les aspects suivants:

- suivi de la situation Covid-19 au sein de l'institution, des mesures prises ainsi que de ses conséquences sur les résidents, leurs familles et le personnel;
- suivi des aspects financiers et économiques à travers des points intermédiaires commentés;
- gestion du personnel et difficultés de recrutement;
- réalisation des objectifs 2021, projections pour 2022;
- suivi des investissements des équipements décidés par le Conseil général;
- suivi de la rénovation du Foyer de Bouleyres et du projet de construction de l'accueil de jour sur ce même site, en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

2. Objectifs 2021

Au début de l'année 2021, le Comité de direction a défini les objectifs stratégiques suivants, qui s'inscrivent en continuité avec ceux de l'année précédente:

1. adopter une culture d'entreprise qui permette d'encourager et de promouvoir le bien-être au travail (2021-2023);
2. moderniser/faire évoluer la structure et les processus institutionnels afin d'améliorer l'efficacité (2020-2023);
3. mener à bien les chantiers de rénovation et de construction définis par le plan d'investissements du RSSG (2020-2023);
4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère (2020-2023).

L'objectif n° 1, instauré en 2020 et portant sur l'intégration du nouveau directeur des Foyers de la Ville de Bulle et de l'infirmière-chef de la Maison bourgeoise, étant accompli, il a été remplacé en 2021 par un objectif axé sur le bien-être au travail des collaborateurs des Foyers, ceci afin de fidéliser les employés et d'améliorer l'attractivité de l'institution dans un contexte de pénurie marquée de personnel soignant diplômé.

Les trois autres objectifs ont été maintenus comme prévu durant l'année 2021.

3. Tarif 2021

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des EMS sont identiques pour tout le canton. Ils sont publiés annuellement sur le site du Service de la prévoyance sociale (SPS).

Le prix d'une journée se compose :

- du prix de pension correspondant aux frais socio-hôtelières, à charge du résident;
- du prix des soins, fixé en fonction du niveau de soins du bénéficiaire qui s'échelonne sur 12 niveaux. Les assureurs maladie paient pour chaque personne un forfait par niveau. Le bénéficiaire paie le 20% du forfait payé par les assureurs maladie et le solde est à la charge des pouvoirs publics;
- du prix de l'accompagnement constitué des salaires du personnel accomplissant en dehors des soins d'autres tâches contribuant au maintien et au développement des capacités de la personne âgée. Le prix de l'accompagnement est à la charge du bénéficiaire de prestations qui le finance par ses revenus et sa fortune.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie de Fr. 125.50 à Fr. 476.--. Ces prix incluent tous les éléments énumérés ci-dessus: les soins, l'accompagnement et la pension. A noter la suppression du forfait LIMA (Liste des Moyens et Appareils) d'un montant quotidien de Fr. 2.20.

Tous les chiffres présentés ci-après sont arrondis.

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, en 2021, le total des pensions hôtelières reste stable et se monte à 5 millions.

Le montant total des soins et accompagnement se monte à 11 millions, soit 7,3 millions pour les soins et 3,7 millions pour l'accompagnement.

Le prix effectif par résident dépend de son niveau de soins et, naturellement, de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse cantonale de compensation qui attribue ses aides, les prestations complémentaires, en fonction de la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

En 2021, 53 personnes ont quitté l'institution – 1 personne est retournée à domicile et 52 personnes sont décédées; 13 étaient présentes depuis plus de 3 ans, et 25 depuis moins d'une année. La durée moyenne de séjour poursuit sa baisse vers les 2 ans. L'âge moyen des résidents s'approche des 84 ans.

Le taux d'occupation 2021 était de 98,4% pour 47'416 journées.

5. Animations

Les animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne. L'année 2021 a été synonyme d'une reprise des activités de groupe, certes plus petites qu'auparavant, dans l'idée de préserver au maximum les liens sociaux des résidents. A relever les interventions de partenaires externes, en collaboration avec les équipes des Foyers, afin d'effectuer des activités visant au maintien des capacités physiques des résidents.

6. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateurs au 31.12.2021:

- secteur exploitation: 45 EPT, soit 73 personnes;
- secteur soins: 106 EPT, soit 150 personnes.

Au 31 décembre 2021, l'effectif était de 223 collaborateurs, auquel il faut ajouter une trentaine de stagiaires, apprentis et pré-apprentis. Ces deux dernières catégories comptaient 22 personnes, 17 personnes se trouvant dans le secteur des soins, en tant qu'assistant socio-éducatif (ASE), assistant en soins et santé communautaire (ASSC) ou encore aide en soins et accompagnement (ASA). La cuisine comptait 1 apprentie cuisinière, le service technique 2 apprentis agents d'exploitation (AGEX) et l'intendance 2 apprenties gestionnaires en intendance (GEI).

Formation continue

En plus des formations de base (apprentissage), les Foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateurs: 90 collaborateurs du secteur soins ont suivi une formation interne ou externe en 2021. Dans le secteur exploitation, 18 personnes ont pris part à la formation continue.

7. Comptes d'exploitation

Le budget, établi en 2020 dans un contexte incertain quant à l'évolution de la pandémie en 2021, prévoyait un excédent de charges de Fr. 176'000.--.

Les inconnues liées aux revenus, notamment des cafétérias, font qu'un suivi particulièrement attentif a été apporté durant cette année afin de limiter les charges.

Les difficultés de recrutement, par la raréfaction du personnel sur le marché, représentent un problème majeur dans l'exploitation. Par contre, elles limitent l'embauche, donc le total des charges salariales.

Dès lors, les comptes bouclent sur un excédent de charges de Fr. 19'387.80.

Remarque: les Foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette transposition est complexe et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Recettes

570.432.00	<u>Pensions</u>	
	Budget	Fr. 5'000'000.00
	Comptes	Fr. 4'977'999.00

Le prix de pension, Fr. 105.--/jour par résident, est identique depuis plusieurs années.

570.435.01	<u>Produit des repas livrés à l'extérieur</u>	
	Budget	Fr. 870'000.00
	Comptes	Fr. 1'029'033.00

La hausse de la demande des repas à domicile réalisée en 2020 s'est maintenue dans le cadre de la pandémie, pendant que ceux livrés aux écoles ont repris une activité habituelle.

Cf. explications compte 570.313.01

570.435.02	<u>Produits diverses prestations</u>	
	Budget	Fr. 294'200.00
	Comptes	Fr. 173'003.37

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont le chiffre résulte des recettes non ventilées dans les autres comptes à l'attribution plus spécifique.

A noter que la baisse de produits est essentiellement due au Covid.

570.451.00	<u>Soins spéciaux</u>	
	Budget	Fr. 10'517'900.00
	Comptes	Fr. 11'020'054.14

Ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale. A noter tout de même le maintien du taux d'occupation durant l'année 2021 qui permet de soutenir ce résultat, malgré les épisodes de Covid vécus sur les deux sites.

Dépenses

570.301.00	<u>Salaires du personnel soignant</u>		
	Budget	Fr.	8'537'700.00
	Comptes	Fr.	8'942'036.56

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents, qui lui-même évolue en permanence. Il est difficile de déterminer avec exactitude la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

570.301.01	<u>Salaires du personnel des autres services</u>		
	Budget	Fr.	3'956'400.00
	Comptes	Fr.	3'806'472.77

Cette différence s'explique par les difficultés de recrutement, qui entraînent des retards dans l'embauche, donc une baisse des charges salariales. Aussi, certaines optimisations dans la distribution des ressources ont été effectuées.

570.309.00	<u>Recherche et formation du personnel</u>		
	Budget	Fr.	93'900.00
	Comptes	Fr.	67'540.20

Les formations annulées, particulièrement en première partie d'année, expliquent cette situation.

570.311.02	<u>Achat de mobilier, machines et véhicules</u>		
	Budget	Fr.	35'000.00
	Comptes	Fr.	23'321.58

La mise en place de réunions de suivi avec les responsables de secteur permet une meilleure maîtrise des charges.

570.312.00	<u>Chauffage, eau, électricité</u>		
	Budget	Fr.	292'000.00
	Comptes	Fr.	299'457.05

Les consommations d'électricité et d'eau sont en baisse, toutefois celle de chauffage est en hausse, probablement en raison des travaux qui créent momentanément des ouvertures dans le bâtiment.

570.313.01	<u>Alimentation</u>		
	Budget	Fr.	931'000.00
	Comptes	Fr.	953'682.81

L'accroissement total du nombre de repas vendus à l'extérieur – cf. compte 570.435.01 – entraîne des achats de nourriture supérieurs aux prévisions.

570.314.00 Entretien des bâtiments

Budget	Fr.	103'500.00
Comptes	Fr.	103'068.45

Un suivi particulier a été apporté à ce poste, en collaboration avec le secteur technique, afin d'améliorer la prévisibilité de l'entretien des bâtiments, mais aussi des équipements.

570.318.02 Autres charges d'exploitation

Budget	Fr.	129'800.00
Comptes	Fr.	92'391.90

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont le chiffre résulte des charges non ventilées dans les autres comptes à l'attribution plus spécifique.

8. Projets 2021 et perspectives 2022

L'année 2021 a été marquée comme prévu par le début des travaux de rénovation des conduites d'eau et des salles de bains du Foyer de Bouleyres. La durée prévue du chantier – une année – sera tenue. En parallèle, à la Maison Bourgeoisiale, les travaux permettant de supprimer une chambre double tout en conservant la capacité actuelle de lits sont en cours de réalisation. Cette année a aussi été l'occasion de migrer le système de planification vers un nouvel outil plus communément répandu dans les EMS du district.

La fin de l'année 2022 devrait voir la première pierre du nouvel accueil de jour sur le site du Foyer de Bouleyres. Ce nouveau projet permettra de renforcer la prise en charge des personnes âgées en séjour non résidentiel et s'inscrit pleinement dans une logique de maintien à domicile des aînés. Cette nouvelle offre complète donc à merveille les longs séjours offerts par les Foyers de la Ville de Bulle.

11

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

78 | 82

Introduction	page 78
Composition du service au 31.12.2021	page 78
Exercice comptable 2021	page 79
Statistiques des mandats de curatelles	page 80
Commentaires	page 81
Perspectives 2022	page 81
Inspections	page 82
Divers	page 82

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la conseillère communale Chantal Pythoud. Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles n'agit que sur mandat de la Justice de paix et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2021

Cheffe de service	Maryline Tercier	50%
Curateurs / Curatrices	Magali Clerc	60%
	Maryline Corminboeuf	80%
	Christian d'Amato	80%
	Caroline Dupré	60%
	Natyra Hyseni	100%
	Ana Lopes Silva	90%
	Florence Oberson	60%
	Daphné Seydoux	90%
	Maryline Tercier	<u>40%</u>
		660%
Comptabilité	Sandy Bapst	80%
	Sophie Bapst-Zosso	50%
	Christine Sigg	50%
	Anne Zosso	<u>60%</u>
		240%
Administration	Jessica Abrantes	60%
	Blerta Ahmetaj	60%
	Patricia Clément	70%
	Sophie Donzallaz	100%
	Claire Kolly	50%
	Doriane Martin	<u>80%</u>
		420%
Auxiliaires (Déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Risse	50%
	Gérard Romanens	50%
Stagiaire MPC (du 01.08.2021 au 31.07.2022)	Sahide Morina	100%

3. Exercice comptable 2021

L'exercice comptable 2021 a été marqué par une augmentation de 15,8% des charges globales et par une hausse des revenus de 13,9% par rapport à l'année précédente. Quelques points sont à relever:

Traitement du personnel. L'accroissement des charges de personnel de 18,1% par rapport à l'exercice comptable précédent s'explique par l'engagement, en cours d'année, d'une nouvelle curatrice afin de pouvoir augmenter l'effectif en fonction des mandats. En termes de taux d'activité, cela représente une augmentation nette de 60%, auxquels s'ajoutent 60% au niveau des collaboratrices administratives afin de combler le manque d'effectifs. Il y a également eu le remplacement de trois collaboratrices durant un arrêt maladie longue durée (70%) et deux congés maternités (50% et 80%).

Formation continue du personnel. Malgré la situation pandémique, les formations du CAS en curatelles d'adultes (module 1) ont eu lieu pour les trois nouveaux curateurs. Des supervisions ont également été effectuées. D'autres formations ont par contre été reportées à 2022.

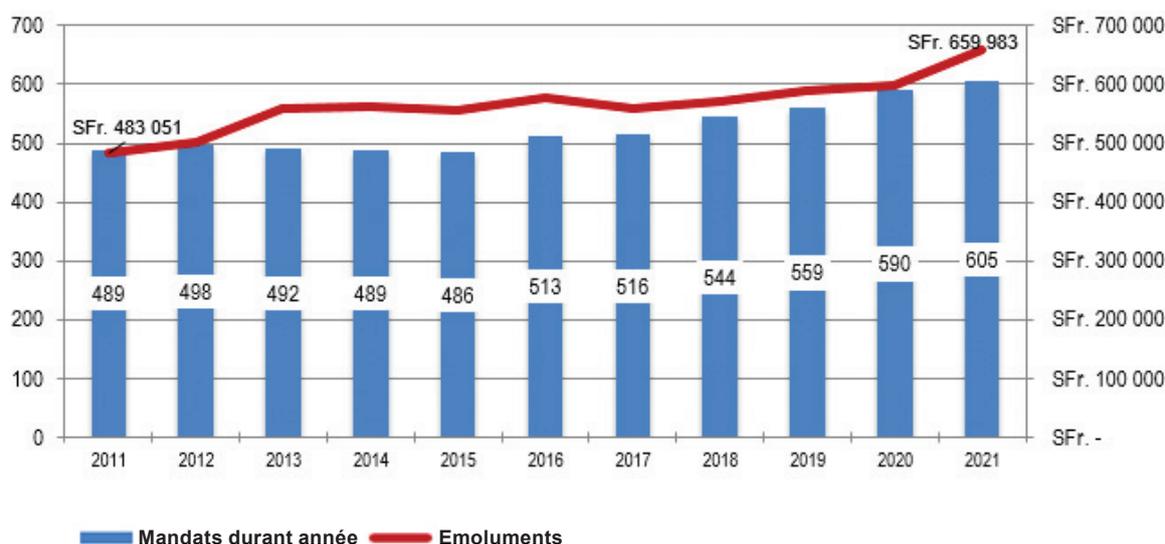
Fourniture et matériel divers / Entretien matériel et machines. Les deux nouveaux postes de travail ont nécessité l'installation de matériel informatique et bureautique. Le financement a été en partie réalisé sur la rationalisation du matériel de l'économat durant l'année. L'augmentation du nombre de licences pour le programme de gestion des personnes concernées a par contre généré des coûts supplémentaires.

Frais de traduction. Ce poste a été créé à la suite d'une directive envoyée par la Fédération suisse des sourds stipulant que, selon la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes doivent être payés par le service, et non par les personnes sourdes.

Émoluments de gestion. L'augmentation de 10,6% par rapport à l'exercice 2020 résulte de la prise en charge de nouveaux mandats. Il est à souligner qu'une provision de Fr. 200'000.-- a été constituée en vue de la validation finale des émoluments 2021 par l'autorité de protection.

Encaissement. L'examen des émoluments à charge de la Commune des années précédentes en fonction de l'évolution de la situation financière des personnes concernées a permis une rentrée d'argent extraordinaire de Fr. 63'770.65, contre Fr. 1'373.20 pour l'exercice 2020.

Evolution du nombre de mesures et des émoluments

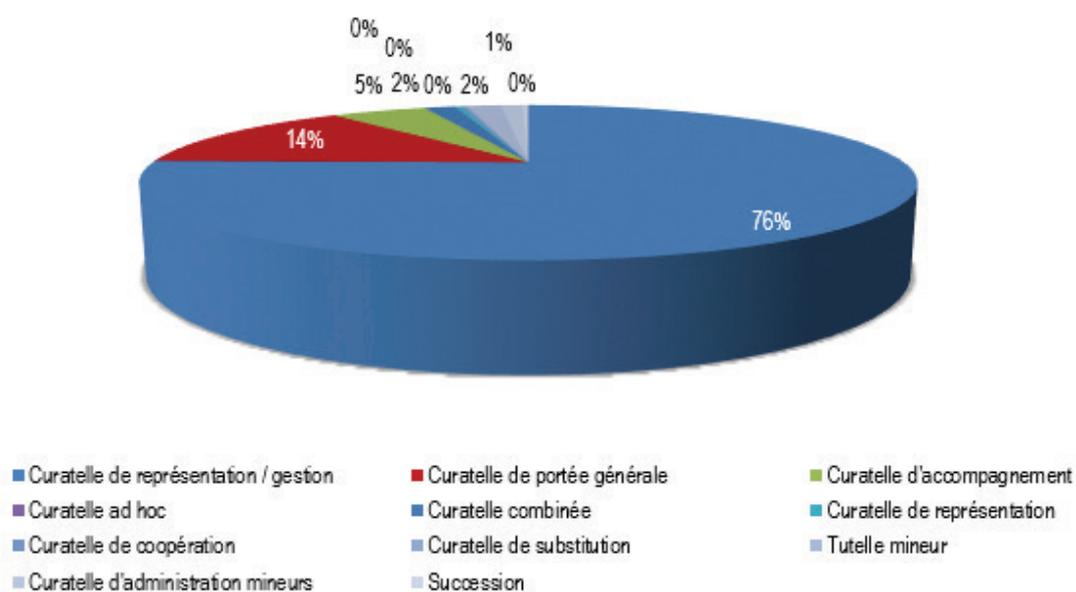


4. Statistiques des mandats de curatelles

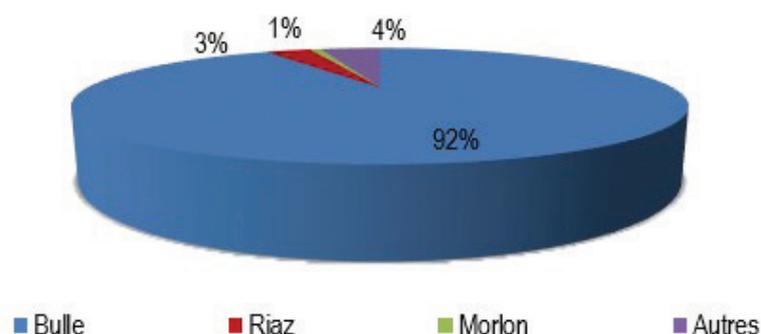
Générales	2020	2021
Total des mandats durant l'année	590	605
Total des mandats au 31.12	501	537

Mouvements	2020	2021
Nouveaux mandats	76	104
Mandats levés en cours d'année, y c. transferts et décès	89	68
Variation du nombre de mandats (nouveaux mandats moins nombre de mandats levés ou transférés)	-13	+36

Evolution du nombre de mesures par type



Evolution du nombre de mesures par commune



5. Commentaires

L'année 2021 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre total de mesures de protection par rapport à l'année précédente. Le nombre de mandats levés a été moins important. Pour 33%, il s'agit de mandats levés principalement d'un commun accord ou à la suite de l'absence de collaboration. Les 67% restants se répartissent à parts égales entre les décès des personnes concernées et les départs de la commune entraînant le transfert de la mesure. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan de la santé physique et psychologique.

Près de 61% des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde. A titre de comparaison, en 2020, cette proportion était de 55%.

Près de 1'300 rendez-vous ont été organisés durant l'année, malgré la situation pandémique et le télétravail (- 50% par rapport à 2019). Ceci représente 2'200 kilomètres (- 20% par rapport à 2020) parcourus par les curateurs durant l'année, dont 83% ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les frais de déplacement ont été pris en charge à hauteur de 33% par les personnes concernées. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce: 134 sorties représentant plus de 500 km ont été effectuées, soit une moyenne de 4 km par sortie.

Au cours de l'année 2021, 89 personnes (- 4%) ont bénéficié de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'551'393.50, soit une augmentation de 27% par rapport à 2020. Le total des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle s'est élevé à Fr. 3'983'513.55 (+ 2,4%).

Comme indiqué plus haut, l'effectif des curateurs est passé de 6 à 6,6 EPT. Cela permettra d'alléger quelque peu le volume de travail important lié à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

6. Perspectives 2022

La Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a édicté de nouvelles recommandations en juin 2021. Après examen des dix années d'expérience acquises depuis l'introduction du nouveau droit en 2012, elle préconise entre autres les mesures suivantes pour les dix prochaines années:

- taille minimale d'un service de 10 à 14 employés selon la structure: 5-6 curateurs, 2-5 collaborateurs administratifs, 1 responsable à 40% + 4% par collaborateur, 1 gestionnaire qualité et connaissance à 30-40%, 1 service juridique à 30-40%;
- nombre de 60 mandats en cours pour un curateur à 100% et un maximum de 70 mandats traités par an.

Si l'accroissement de nouveaux mandats attribués par la Justice de paix devait se poursuivre, il sera nécessaire de réfléchir à l'engagement d'un nouveau curateur en 2022. En effet, la moyenne par responsable de dossiers se monte, à ce jour, à 81 mandats par EPT, toujours supérieure à la nouvelle recommandation de la COPMA, soit un maximum de 60 mandats pour un 100%. A titre de comparaison, la moyenne fribourgeoise en 2018 était de 66 mesures de protection par EPT.

A nouveau, cette année n'a pas pu voir l'implémentation du module des versements électroniques qui assurerait une remontée automatique dans le système de tous les revenus depuis les e-banking, en raison de la surcharge de travail du prestataire, ainsi que de la complexité du processus. Cette fonctionnalité aurait pour but d'alléger la charge de travail au sein de l'équipe de la comptabilité. Un budget de Fr. 6'700.-- avait été alloué à cet effet.

Quant à l'intégration d'une GED (gestion électronique des documents) permettant de sauvegarder systématiquement tout document, y compris comptable, dans les dossiers informatiques des personnes concernées, elle est, pour l'instant, toujours en attente d'un développement complémentaire de la société Diartis AG.

A noter encore qu'une nouvelle stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du service dès le début du mois de septembre 2022.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

8. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis chaque année à la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère, à Bulle.

12

Service des eaux

84 | 87

Introduction	page 84
Travaux	page 84
Liaison Tronchebello / Réservoir des Borcards	page 84
Bouclage de Pra Bosson	page 86
Rue Albert-Rieter / Chemin des Crêts	page 86
Rue des Bouleaux / Rue de la Tuilière	page 86
Consommation	page 86
Répartition par zones de pression	page 87

1. Introduction

Gruyère Energie SA est le prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'entend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission de l'eau de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

2. Travaux

Le remplacement de conduites en fin de vie se poursuit comme chaque année en synergie avec d'autres chantiers importants (développement du réseau de chauffage à distance, pose des infrastructures d'eaux claires et usées, etc.), ceci afin de gagner en efficacité et de diminuer les coûts de manière générale.

Ci-dessous, les principaux travaux de l'année 2021 à Bulle et La Tour-de-Trême.

Nouvelles conduites	Diamètre (mm)	Longueur (m)
Liaison Tronchebellon / Les Borcards	PE 250	800
	PE 160	800
	PE 125	100
Bouclage Pra Bosson	PE 160	300

Rénovation/remplacement	Diamètre (mm)	Longueur (m)
Rue des Bouleaux / Rue de la Tuilière	PE 160	200
Rue Chantebrise	PE 160	60
Rue Albert-Rieter / Chemin des Crêts	FT 150	500
Divers conflits avec les infra. TPF		
<i>Chemin des Groseilles</i>	PE 225	20
<i>Rue de la Clémence</i>	FT 100	20
<i>Impasse de la Halte</i>	PE 160	20

3. Liaison Tronchebellon / Réservoir des Borcards

En 2021, une étape importante a été franchie pour le réseau d'eau potable de la Ville de Bulle avec la construction de la liaison entre le réservoir de Tronchebellon et le réservoir des Borcards.

A court terme, cette conduite permettra la reprise de la zone de pression du réservoir des Borcards (alt. 835.90) sur la zone de pression de Tronchebellon (alt. 894.70). Cette modification simplifiera d'une part l'exploitation du réseau grâce à la suppression d'une zone de pression et offrira d'autre part la possibilité aux clients raccordés sur la zone de pression des Borcards de mettre hors service les installations de surpression intérieures de leurs bâtiments. La protection incendie de l'ensemble de la zone sera également améliorée par un meilleur débit des bornes hydrantes. L'augmentation de pression interviendra par phases avec une mise en service complète prévue à l'horizon 2025. A la suite de ces interventions, le réservoir des Borcards ainsi que les puits de Pra de Mar et la station de pompage de l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême pourront être mis hors service.

Points forts de ces travaux

- Augmentation de 4 bars de la pression statique dans le secteur des hauts de La Tour-de-Trême (quartiers Dom Hermann, Les Agges, Le Piemont). La pression minimale à l'entrée des biens-fonds sera supérieure à 2.5 bars, donc conforme aux normes en vigueur.
- Augmentation du débit d'eau en cas d'incendie, qui sera supérieur à 1'200 litres par minute.
- Suppression des coûts d'exploitation et de maintenance grâce à la mise hors service de la station de pompage de l'Hôtel de Ville, du réservoir des Borcards et des puits de Pra de Mar.

Réalisation

Pour la réalisation de cette conduite, les équipes de Gruyère Energie ont dû composer avec une rive gauche de la Trême placée en zone polluée empêchant ainsi la réalisation de travaux de fouille standard pour la pose de la conduite. Dans ce contexte, c'est la technique par forage dirigé qui a été choisie permettant de se tenir à distance de cette zone polluée et résolvant aussi la question du passage sous la rivière.



Les différentes étapes (en couleurs) du chantier Tronchebellon / Borcards



Pose de conduites sur le chantier Tronchebellon / Borcards

4. Bouclage de Pra Bosson

Dans le cadre du renouvellement et du déplacement des infrastructures des Transports publics fribourgeois (TPF) dans le secteur de l'impasse de la Halte, une conduite de bouclage a été mise en place, profitant d'une synergie avec la fouille de déplacement des infrastructures d'EauSud SA. Des travaux conséquents qui ont nécessité la déviation de la Trême afin de poser la conduite sous son lit.

5. Rue Albert-Rieter / Chemin des Crêts

Les travaux du nouveau quartier de la gare de Bulle avancent à grands pas et, cette année, le développement et la rénovation des infrastructures étaient au programme. Dans la rue Albert-Rieter, c'est une nouvelle conduite plus large (fonte DN150) qui a été mise en place en remplacement de l'ancienne, ceci afin d'assurer la distribution d'eau et la défense incendie des nouvelles constructions. Le chemin des Crêts a également été touché par ces travaux et sa conduite d'eau potable remplacée par un modèle identique.

6. Rue des Bouleaux / Rue de la Tuilière

Autre opération importante dans le réseau d'eau bullois: des travaux dans les rues des Bouleaux et de la Tuilière ont permis la suppression des derniers tronçons de conduites en fibrociment. La nouvelle distribution exécutée en PE 160 mm remplace les conduites fibrociment ainsi que des conduites en fonte.

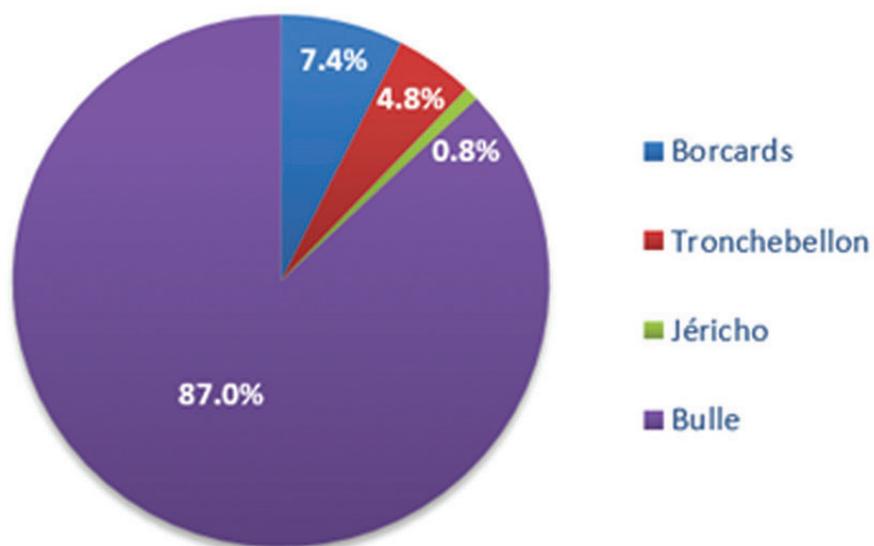
7. Consommation

En 2021, pour une fois, ce ne sont pas les températures élevées qui ont été l'élément météorologique déterminant en Suisse, mais les nombreuses précipitations. Un hiver doux et riche en précipitations a été suivi d'un printemps froid et d'une fin de saison arrosée. Au nord des Alpes, l'été a été l'un des plus pluvieux depuis le début des mesures provoquant le débordement de plusieurs rivières et lacs vers la mi-juillet. Contrairement à l'été arrosé, l'automne s'est souvent montré sec et ensoleillé.

Dans ce contexte, la consommation de la Ville de Bulle et les ventes d'eau ont connu une faible augmentation, de 0,9%, durant l'année. Toutefois, les achats auprès d'EauSud SA ont, quant à eux, augmenté de 2,4%.

Année	Eau facturée (m³)
2017	2'081'309
2018	2'304'652
2019	2'206'855
2020	2'157'764
2021	2'178'247

8. Répartition par zones de pression



13

Musée gruérien et Bibliothèque publique 89 | 99

L'année en bref	page 89
Bilan chiffré	page 89
Bibliothèque scolaire et publique	page 89
Musée gruérien	page 91
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 95
Infrastructures	page 96
Communication et promotion	page 97
Commission du musée et de la bibliothèque	page 97
Partenaires	page 97
Remerciements	page 99

L'année en bref

L'essentiel pour l'institution en 2021 fut de maintenir une offre culturelle essentiellement gratuite pour tous les publics et tous les âges. En raison de la pandémie, l'institution a été ouverte au public 261 jours (au lieu de 312). Le prêt de livres en ligne et le maintien des animations pour les classes ont permis d'assurer un service garantissant l'accès aux livres pour tous et des activités d'animations pour les enfants. Malgré l'impossibilité d'accueillir des visiteurs et des lecteurs durant les mois de janvier et février 2021, les animations pour les classes, organisées par la Bibliothèque et le Musée, ont accueilli un nombre important d'élèves, y compris durant les deux mois de confinement.

Après le 1^{er} mars 2021, les plans de protection se sont enchaînés et ont été adaptés à plusieurs reprises pour correspondre aux décisions des autorités. Il s'est agi de faire respecter les normes en vigueur, d'assurer la sécurité des collaborateurs, des visiteurs et des lecteurs, ainsi que des groupes scolaires.

L'année 2021 a été une année intense puisque la directrice de l'institution Isabelle Raboud-Schüle a fait valoir son droit à une retraite anticipée pour le 31 décembre 2021. Dès le 1^{er} août 2021, la direction a été assumée par Serge Rossier qui a collaboré avec sa prédécesseure jusqu'au 1^{er} septembre 2021. L'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique, dont les préparatifs avec les architectes avaient été suspendus en juillet 2020, a pu reprendre fin août 2021. Un crédit d'investissement pour l'installation de bornes de prêt automatique en bibliothèque de Fr. 120'000.-- et le crédit d'étude en vue d'établir un projet chiffré d'agrandissement ont pu être proposés au vote du Conseil général de la Ville de Bulle, en décembre 2021. Les bornes automatiques ont été acceptées à l'unanimité; quant au crédit d'étude en vue de l'agrandissement, il a été accepté par 45 voix sur 46.

Bilan chiffré

Les chiffres de fréquentation du musée sont, malgré les circonstances, satisfaisants. Sur 10 mois, le nombre de visiteurs est de 19'365 (20'992 sur 12 mois en 2019), incluant 54 visites guidées pour des groupes et 39 parcours historiques en ville. De plus, il faut ajouter 150 animations de classes en bibliothèque, soit 72 à La Condémine, 55 à Libellule et 23 à Lec'Tour. Au total, 173'357 personnes ont poussé la porte du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique en 2021, sans compter les bibliothèques scolaires Lec'Tour et Libellule.

Si la fermeture des lieux culturels en janvier et février a empêché toute activité pour le grand public, les visites pour les classes ont pu être maintenues, grâce aux visites animées mises sur pied par la bibliothèque scolaire.

Les enfants ont constitué 27% des visiteurs du musée contre 36% en 2020. Les 45 classes accueillies en janvier et février 2022 ne sont pas incluses dans ces statistiques. Les visiteurs adultes proviennent de Bulle et du canton (58%) et de la Suisse romande (30%); seuls 8% proviennent de Suisse alémanique et 4% de l'étranger.

En raison de la situation sanitaire, l'accueil des nouveaux arrivants a été annulé; l'accueil des nouveaux citoyens a eu lieu en novembre et l'institution y a participé (stand, visite, etc.).

1. Bibliothèque scolaire et publique

La charge supplémentaire (contrôle systématique du certificat et de la pièce d'identité, inscription obligatoire, limitation de nombre et respect des distances) ainsi que le comportement agressif de certains usagers ont atteint le personnel. L'équipe a néanmoins organisé des animations pour les enfants et les adultes. L'essentiel était de maintenir une offre culturelle pour tous et essentiellement gratuite dans ces temps de restrictions.

1.1. RERO 21 ou ReroILS

La Bibliothèque de Bulle a rejoint en juillet le réseau ReroILS qui regroupe des bibliothèques publiques et scolaires, alors que la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU) avait migré en 2020 vers le réseau SLSP, dédié aux bibliothèques des universités et des hautes écoles. La migration vers ReroILS a nécessité un suivi conséquent pour assurer le bon paramétrage, pour former le personnel et les usagers, ainsi que pour régler les bugs.

1.2. Click & collect

A l'annonce des restrictions sanitaires en septembre, la bibliothèque a remis en activité son service de prêt pour les personnes ne disposant pas de certificat sanitaire. Ce service a connu un faible succès durant l'automne 2021.

1.3. Prêts de livres

Malgré les restrictions sanitaires, les bibliothèques de la Ville de Bulle sont très appréciées et répondent à une nécessité culturelle. Pour preuve, le total des prêts et prolongations de Bulle sur 10 mois s'élève à 135'474 en 2021, soit 21'649 prêts de plus qu'en 2020, sans doute proche des chiffres de 2019 (142'414 sur 12 mois). Le nombre total de prêts (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à 158'115 pour l'année 2021 (130'653 en 2020, 163'509 en 2019, 152'190 en 2018).

1.4. Acquisition de livres

En 2021, la Bibliothèque de Bulle a acheté 2'517 documents (2'298 en 2020), soit 1'320 pour le secteur jeunesse et 1'197 pour le secteur adulte. Elle a également acheté 418 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour et 422 pour la bibliothèque scolaire Libellule.

A fin 2021, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 44'283 documents en libre accès (43'803 en 2020), dont 20'385 pour la jeunesse (17'475 en 2020), 29'027 en magasins (28'494 en 2020) et 264 dans les bureaux. Lec'Tour comptabilise 6'183 documents et Libellule 5'436 documents.

1.5. Livres en langues étrangères

Cette collection, fournie par Bibliomedia, change tous les semestres. Les lecteurs disposent d'un choix annuel de 2'120 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, dont 400 romans en grands caractères.

1.6. Bibliothèque scolaire

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique. Les activités sont identiques sur les trois sites: à Bulle, 72 animations (34 en 2020, 36 en 2019); à Lec'Tour, 23 animations; à Libellule, 55 animations.

A Bulle, 23 classes (de 5H à 8H) ont participé aux semaines contre le racisme; 7 classes sont venues visiter en janvier et février 2021 l'exposition *TraceHumance - Jacques Pugin*; 19 classes étaient déjà venues en 2020 voir cette expo.

1.7. Mallettes thématiques

Durant l'année, 166 mallettes thématiques ont été préparées (livres sélectionnés pour un sujet proposé par l'enseignant; 160 en 2019). L'accueil extrascolaire de La Condémine reçoit également des caisses de livres, changées trois fois par année. Les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Léchère empruntent les livres dans leur bibliothèque respective. Les «rallyes» ont été prêtés 7 fois en 2021 (15 en 2020, 6 en 2019).

1.8. Autres activités en bibliothèque

Samedi des bibliothèques fribourgeoises. Le thème «Même pas peur» de la journée annulée en 2020 a été repris en 2021.

Samedi, ça te dit? Des activités variées ont été proposées par des bénévoles ou des organismes externes pour les enfants de 6 à 12 ans. La décision d'engager des bénévoles pour cette activité a permis d'élargir l'offre.

Lecture Académie. Le 26 mai, une manche du concours de lecture à haute voix a eu lieu à Bulle. L'élève Zoé Vodoz a enchanté les oreilles du jury avec le livre *La société des pépés à adopter*.

Né pour lire. Le 2^e jeudi du mois et 4 samedis, de 9h00 à 10h00, la bibliothèque accueille les petits, de 0 à 4 ans, pour des échanges autour du livre et de la lecture.

Histoires du mercredi. Durant les vacances scolaires, un mercredi après-midi est dévolu aux contes avec un goûter.

Nuit du conte. «Notre planète, notre maison»: le vendredi 12 novembre, la bibliothèque a organisé plusieurs conteries. Deux sessions de contes pour les familles ont été mises sur pied: à 17h00 (115 enfants et adultes) et à 20h00 (120 enfants et adultes).

2. Musée gruérien

2.1. Exposition permanente

L'exposition permanente n'a pas nécessité d'importants changements. Elle garde toute son attractivité; avec une bonne fréquentation même quand les expos temporaires ne sont pas présentes.

2.2. Expositions temporaires

En 2021, malgré la situation, le Musée gruérien a pu présenter les expositions programmées:

Tracehumance | Cheminement photographique de Jacques Pugin – 04.10.2020 - 02.05.2021

Prévue du 4 octobre 2020 au 31 janvier 2021, cette exposition fermée de novembre à fin février a été prolongée jusqu'au 2 mai 2021. Six images hors-les-murs de Jacques Pugin ont été proposées du 4 février au 4 avril, issues des séries *Glaciers et Glaciers* offset ainsi que de *Poya 2.0* que le photographe bullois, installé à Paris, a réalisées pour cette exposition.

André Sugnaux | Passions russes – 06.06 - 03.10.2021

Cet accrochage dédié à un des plus importants artistes fribourgeois vivant a remporté un grand succès public et critique. La grande frise circulaire du Mémorial d'Alzhir (Kazakhstan) dédié aux victimes du goulag a montré les enjeux mémoriels d'une telle exposition. Un magazine de 35 pages a été offert au public.

Résidence Marc Aymon - Jérémie Kisling – 29.06 - 03.07.2021

Le musée a entrepris une démarche de médiation, qui associe art visuel et création musicale. Du 29 juin au 3 juillet, le chanteur Marc Aymon accompagné par l'auteur-compositeur Jérémie Kisling se sont installés dans l'exposition d'André Sugnaux et ont créé deux chansons sur le thème de la mémoire et de sa transmission. *La haine ne reste pas* et *Avons-nous jamais été?* ont été présentées au public lors d'un concert le 7 novembre.

Joseph Reichlen | Un patrimoine cantonal – 15.05 - 24.10.2021

Dès le 15 mai, le Musée gruérien a présenté plusieurs œuvres de l'artiste natif de La Tour-de-Trême récemment entrées dans les collections ainsi que des portraits de sa famille.

Eclats d'arts | Nouvelle collection 2014-2021 – 07.11.2021 - 27.02.2022

Le Musée gruérien a accroché dans son espace Trésors des collections une quarantaine d'œuvres de 16 artistes vivants ayant un lien étroit avec la région. Ces œuvres, sélectionnées par un jury indépendant, ont été achetées par le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère (FAG), financé par la Ville de Bulle.

La preuve par l'image | Archives de la justice et de la police – 31.10.2021 - 27.02.2022

Le Musée gruérien et les Archives de l'Etat de Fribourg dévoilaient, pour la première fois, 200 images confidentielles issues des fonds de la Police cantonale et du Pouvoir judiciaire. L'exposition a rencontré un grand succès auprès du public et des classes du canton (45 classes en début 2022).

Mur blanc #

Cette surface est mise à disposition dans l'espace d'accueil de l'institution pour les photographes de l'association PPAF (Association pour la photographie professionnelle et artistique) qui peuvent y présenter certains projets de leurs membres.

Mur blanc #4: *Tomas Wüthrich | Ferme n°4233 – Un long adieu*, 4 mars - 6 juin 2021. Publication d'un ouvrage aux Editions Scheidegger & Spiess, Zurich.

Mur blanc #5: *Nicolas Repond | La piscine de Bulle*, 3 juillet - 17 octobre 2021. Publication d'un magazine.

Mur blanc #6: *Elise Heuberger et Michel Roggo | Montsalvens de l'électricité dans l'eau*, 17 novembre 2021 - 9 janvier 2022. Publication d'un ouvrage aux Editions de l'Hèbe.

2.3. Autres activités événementielles

Pas moins de 24 activités culturelles différentes ont été proposées entre septembre 2021 et janvier 2022. Signalons-en 5:

- 11 et 12 septembre: Journées européennes du patrimoine, visites commentées en présence d'environ 250 visiteurs.
- 25 septembre: matinée scientifique sur les traditions vivantes, co-organisée avec la Société d'histoire du canton de Fribourg.
- 4 octobre: accueil d'environ 175 élèves de classes ECG du Collège du Sud pour leur présenter les métiers et le fonctionnement de la Bibliothèque et du Musée.
- 3 novembre: conférence *L'arolle en Gruyère | Un outsider venu du froid*, co-organisée avec le Jardin botanique de l'Université de Fribourg, avec 100 participants.
- 24 novembre: soirée en hommage à l'alpiniste Erhard Loretan, décédé il y a 10 ans, avec plus de 100 personnes, co-organisée avec le Musée alpin suisse de Berne.

2.4. Nuit des musées

Malgré l'annulation de la Nuit des musées 2021, les Amis du Musée ont néanmoins financé la création d'un film d'archives en hommage à Erhard Loretan ainsi qu'un éclairage spécial sur le château de Bulle. Projetés du 12 novembre au 6 décembre, au centre-ville, ces documents filmés par Loretan ont été très appréciés.

2.5. Tourisme et culture

Directeur et conservateur sont membres des comités de La Gruyère Tourisme (LGT), de la Société de développement de Bulle et environs et de l'association Musées en Gruyère. Le mandat de communication sur les réseaux sociaux attribué à LGT s'est poursuivi en 2021. Avec trois autres sites de la Gruyère et LGT, un stand de promotion et une application pour smartphone ont été développés.

2.6. Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2021, 1'095 fiches d'inventaire ont été créées, vérifiées ou complétées. La base de données comprend 45'341 références au 31 décembre 2021, dont 9'076 publiées en ligne.

Le développement considérable des données numériques ces quinze dernières années a conduit les conservateurs à rechercher de nouvelles solutions pour le stockage et la sauvegarde à long terme. Pour ce faire, un serveur dédié (NAS) a été installé en 2021 et la sauvegarde de tous les éléments patrimoniaux sensibles a été effectuée.

Les collections du musée suscitent de l'intérêt au-delà des frontières du canton et du pays. Des prêts ont notamment été accordés à la galerie Krisal, Genève (série Désalpe 2.0 de Jacques Pugin), au MCBAL, Le Locle et à la Fotostiftung, Winterthour (photographies), au Musée Gutenberg, Fribourg (objets en paille tressée) et à un musée de Tokyo, Japon (Collage à maman, de Marc Moret).

2.7. Dons et acquisitions

Le musée a reçu et accepté 43 lots de dons, des objets de la vie quotidienne, des archives provenant de la fabrique Guigoz à Vuadens, des œuvres de Joseph Reichlen et d'Antonio Bruni, des archives concernant les internés français. En collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF) et l'historienne de l'art Lucienne Peiry, le Musée gruérien a réalisé l'acquisition de quatre gouaches et d'un collage de Marc Moret (Vuadens). Un collage supplémentaire et un tableau d'Antonio Bruni ont été offerts au musée. Le musée a acquis des tirages originaux des expositions sur le Mur blanc (Elise Heuberger, Michel Roggo, Nicolas Repond, Tomas Wüthrich). André Sugnaux a offert plusieurs œuvres au musée dans le cadre de l'exposition *Passions russes*, dont un exemplaire de la frise du Mémorial d'Alzhir et un Quadriptyque de Gruyères.

2.8. Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel a été publié sur le site internet de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte. Pour 2020 et 2021, les œuvres acquises sont des créa-

tions de Dominique Gex et Fanny Dreyer.

A la suite de la démission du président, il s'agira de recomposer le jury en 2022 et de relancer les opérations d'acquisitions. D'autant que la Ville de Bulle a porté le montant annuel du Fonds d'acquisition de Fr. 5'000.-- à Fr. 10'000.-- selon le souhait de la direction.

L'exposition temporaire *Eclats d'arts | Nouvelle collection (2014-2021)* a montré la pertinence et la qualité des choix effectués. Grâce à ce soutien à la création et aux artistes, la Ville de Bulle, sous l'égide du Musée gruérien, a une implication culturelle, stable, durable et innovante.

2.9. Recherches, conférences et publications

Le musée a ouvert 24 dossiers de recherches pour 283 fichiers d'images, notamment pour des collectivités, des associations, les journaux *La Liberté* et *La Gruyère*, et des privés.

Les conservateurs veillent à fournir les renseignements demandés par les professionnels et le public, en effectuant des recherches dans les collections et la documentation.

Christophe Mauron a coordonné la publication des magazines publiés à l'occasion de l'exposition *André Sugnaux | Passions russes* et *Nicolas Repond | La piscine de Bulle*. Il a participé au comité éditorial de la publication *De l'électricité dans l'eau* (Ed. de l'Hèbe, 2021, à l'occasion du centenaire du barrage de Montsalvens). Il a présenté une conférence sur l'émigration suisse à Baradero (Argentine) au Collège du Sud.

Des étudiants en histoire contemporaine de l'Université de Fribourg ont réalisé un séminaire sur le thème de l'émigration fribourgeoise en Amérique latine sous la direction du Prof. Claude Hauser. Le fonds Louis de Bocard a été consulté à cette occasion et a donné lieu à plusieurs travaux de recherche.

Isabelle Raboud a donné plusieurs conférences et s'est impliquée dans les journées de formation de l'Association des musées suisses (AMS). La participation de la directrice à la Commission de préparation de la candidature de la Saison d'alpage sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco a nécessité un engagement important. Le groupe de travail pour la candidature s'est réuni à 15 reprises (demi-journées ou pleines, en présentiel ou à distance). On peut évaluer à 80 heures de travail effectué pour ce dossier.

La notion de «patrimoine immatériel» a eu lieu en mars 2021 dans le cadre d'une formation dispensée par l'AMS & ICOM suisse. Le 4 juin 2021, Isabelle Raboud a été l'une des intervenantes de la table ronde sur le thème «Le patrimoine immatériel dans les musées d'histoire du canton de Vaud». Il en a été de même le 6 décembre 2021 lors de la formation AMS dispensée au Musée alpin suisse à Berne, dans le cadre de la journée Patrimoine culturel vivant sur le potentiel du patrimoine immatériel au sein des musées.

Serge Rossier et Isabelle Raboud ont également rédigé un article conjoint pour le catalogue de l'exposition *Naturalisation | Immersion dans la fabrique des Suisses* ainsi que des contributions dans *Les Cahiers du Musée gruérien 2021* consacrés au patois.

Un travail de recherche et de documentation a également été entamé autour de la Société des Armaillis de la Gruyère par Serge Rossier.

Les conservateurs et collaboratrices de l'institution ont rédigé des articles ou recherché de l'iconographie pour *Les Cahiers du Musée 2021* et pour chaque édition du journal *l'AMI*, la publication trimestrielle des Amis du Musée.

2.10. Patrimoine immatériel

En 2021, plusieurs projets liés aux Traditions vivantes ont été lancés.

Sonnailles et colliers de cuir | Passions et transmission – 19.03 - 30.10.2022

Saison d'alpage

Sur le plan cantonal, 2021 a été l'année de transmission d'informations et de multiplication des contacts pour rallier les porteurs de traditions à la candidature: création de lettres types afin de soutenir la candidature; diffusion de ces lettres types auprès des porteurs de projet (producteurs de fromage d'alpage, interprofessions, Musées en Gruyère, Confrérie du Gruyère, Société des Armaillis de la Gruyère, communes de la Gruyère et de la Veveyse, Fédération des chanteuses et chanteurs, etc.).

Le projet de création d'un livre pour enfants dans le contexte de l'association Musées en Gruyère afin de valoriser le patrimoine des institutions qui en font partie et pour y intégrer des éléments liés aux traditions vivantes se poursuit; l'illustratrice est maintenant connue et une maison d'édition parisienne est intéressée.

Enfin, en novembre 2021, a été confié à Mélanie Rouiller, photographe, un mandat pour le choix des images officielles qui accompagneront le dépôt de la candidature. Il s'agit de 10 photos qui seront validées par les instances fédérales. Ce mandat est assumé par le Musée gruérien.

2.11. Culture en partage

Le Musée gruérien est sensible aux enjeux du projet «Culture en partage» financé par Pro Helvetia et la Ville de Bulle et s'associe à ces préoccupations dans plusieurs projets:

- mise en place d'un projet de guides naturalisés dans le cadre de la médiation culturelle de l'exposition *Naturalisation, immersion dans la fabrique des Suisses*;
- mise en place de trois projets avec la responsable du projet Esther Weill et la déléguée de la Ville à l'intégration sur le thème «Comment intégrer grâce aux traditions vivantes?»

3. Personnel de la bibliothèque et du musée

A fin 2021, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 12,55 postes plein temps. S'y ajoutent une conservatrice adjointe à 40% en CDD pour un an, un apprenti agent en information documentaire (AID) depuis le 1^{er} août, pour 3 ans, ainsi que du personnel temporaire à l'heure, notamment pour un renforcement de l'équipe de la bibliothèque les samedis. Durant l'année, deux civilistes se sont succédés en août et septembre.

L'annonce du départ à la retraite d'Isabelle Raboud-Schüle pour le 31 décembre 2021 a nécessité la mise au concours du poste de directeur du Musée et de la Bibliothèque à 60% et chef du Service des affaires culturelles à 40%. Serge Rossier a été retenu pour occuper ce poste. Il est entré en fonction au 1^{er} août 2021. Isabelle Raboud est restée en charge du dossier Saison d'alpage et en soutien si nécessaire, à partir du 1^{er} septembre.

Camille Grandjean a été engagée au début mars 2020 à 50% pour des travaux administratifs et de l'accueil; elle a décidé de reprendre ses études et a renoncé à occuper son poste pour la fin du mois de juin 2021. La direction a proposé un poste administratif (40%) à Sylvain Mallard en complément à son emploi de surveillant. Diplômé en médiation culturelle et doté de compétences administratives acquises, M. Mallard a été engagé en CDD.

Engagée l'année précédente au terme de son master, Héroïse Hahling a souhaité quitter la Bibliothèque de Bulle en raison d'une opportunité sur son lieu de domicile, à Lausanne, à la Bibliothèque cantonale vaudoise. Assumant les tâches de répondante informatique, Héroïse Hahling avait aussi préparé l'implantation des bornes automatiques en bibliothèque dans son travail de master, véritable étude complète du dossier. La mise au concours du poste de Héroïse Hahling a eu lieu en juin-juillet 2021 et les auditions des candidates au début août. La candidature de Pauline Voirol, engagée à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, a été retenue comme bibliothécaire spécialiste en information documentaire.

Après la réussite aux examens de l'apprentie AID Maëlle Rouiller et la fin de son engagement au 31 juillet 2021, un nouvel apprenti, Bao Favre, a commencé sa formation pour 3 ans au sein de la bibliothèque pour devenir AID.

Le civiliste Nicolas Zazzali en août a conditionné les archives photographiques Remy, a fait un suivi de la base Museum+ et a préparé l'impression de sauvegarde de notre base de données sur papier, en prévention d'un *shut down* informatique ou d'un piratage.

Le civiliste Michaël Castella a travaillé en septembre et octobre à l'inventaire des œuvres de Jacques Cesa et a assumé l'accueil des usagers lors de la première semaine d'introduction du certificat sanitaire et du contrôle de la pièce d'identité. Grâce à son expérience professionnelle, il a facilité l'introduction de ces mesures qui ont été difficiles à assumer par le personnel.

La stagiaire Mégane Rime a réussi brillamment son master en muséographie à l'Université de Neuchâtel qui s'est achevé le 31 juillet 2021 avec le dépôt de son travail de master consacré à la politique d'acquisition du Musée gruérien. Libre de tout engagement au 1^{er} août, Mégane Rime a été engagée le 16 août 2021 pour 6 mois (16 août - 15 janvier 2022) comme conservatrice adjointe, en raison de l'absence maladie durable de Christophe Mauron (jusqu'au début novembre).

Des journées de stage ont été organisées par la bibliothèque et ont accueilli des jeunes en mars et en octobre à la découverte du métier d'AID. Un stage de plus longue durée a également permis d'accueillir un jeune en reconversion professionnelle pour raison de santé.

Une journée Ecole de culture générale en partenariat avec le Collège du Sud a permis de présenter à 180 jeunes les différents métiers du Musée, de la Bibliothèque et des Archives. Ce fut une motivante façon d'illustrer la richesse de l'institution.

4. Infrastructures

L'année 2021 a vu perdurer les séparations transparentes, les dispositifs d'information et le balisage au sol. L'exiguïté des bureaux et le manque de place de travail restent problématiques. Dès le 1^{er} juillet, 2 salles dans les anciens appartements du château de Bulle ont été louées par la Ville comme salles de délestage afin que les réunions en petits groupes et le travail au calme puissent être possibles. Dans le courant de l'automne, le Conseil communal a informé la direction de l'institution que 160 m² de bureaux avaient été loués à la Condémine 22 pour le 1^{er} février 2022.

4.1. Entretien

A la suite du crédit d'investissement accepté en 2020 pour remplacer le système de climatisation et raccorder le bâtiment au chauffage à distance, durant l'année 2021, les étapes se sont enchaînées et le raccordement au chauffage à distance s'est effectué fin octobre. Mais des imprévus sont survenus lors des travaux préparatoires à la réimplantation du bloc ventilation climatisation. Dès lors, le Conseil communal a décidé de stopper les travaux et de les intégrer dans le cadre des travaux d'agrandissement.

Les infrastructures informatiques liées au réseau communal ont été adaptées aux besoins du télétravail, à la conservation et à l'archivage des documents patrimoniaux. Le système M-Files d'archivage a nécessité un travail conséquent et plusieurs sessions de formation pour le personnel.

4.2. Agrandissement

Stoppées en juillet 2020, les réflexions et le travail préparatoire sur l'agrandissement du Musée et de la Bibliothèque ont repris fin août 2021. Le directeur Serge Rossier a repris les plans et les dispositions internes du bâtiment tels qu'ils avaient été archivés en juillet 2020. Le processus a repris: en interne, huit groupes se sont reconstitués pour travailler au plus près du projet. Une commission de bâtisse a été mise en place et a pu se mettre au travail dès le début de l'année 2022. La demande du crédit d'étude a pu être déposée en décembre 2021 au Conseil général avec un vote positif quasiunanime (45 voix sur 46).

5. Communication et promotion

Selon le document de planification médias, l'institution a réalisé 80 opérations de communication en 2021 (affichages, courriers, annonces, vidéos, Google Ads). Ces actions ont fait la promotion des expositions temporaires, de l'exposition permanente, des services de la bibliothèque. La visibilité a été assurée en particulier sur les réseaux sociaux par des publications régulières, organisées en partenariat avec La Gruyère Tourisme.

Cette importante activité a poussé la direction à demander l'octroi d'un 80% en 2022 pour un responsable de communication et de promotion de l'institution. Une réorganisation des temps de travail en interne (1 départ à la retraite en 2022) a permis cette restructuration.

6. Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a tenu trois séances présidées par deux présidents différents: Sébastien Lauper jusqu'en avril dans son ancienne constitution, puis Nicolas Wyssmueller pour les deux séances suivantes, en remplacement de Kirthana Wickramasingam, en congé maternité. La Commission nouvellement constituée a constaté que le règlement qui régit sa composition et son fonctionnement nécessite une révision.

La Commission nouvellement constituée a soutenu le nouveau directeur dans les premiers mois de sa prise de fonction. Elle a pris acte de l'arrêt des travaux et a salué la reprise du processus d'agrandissement. Elle sera régulièrement impliquée dans les réflexions et les groupes de travail du projet d'agrandissement.

7. Partenaires

Le Musée gruérien a participé à l'Association des Musées du canton de Fribourg (AMCF), à Musées en Gruyère et à plusieurs de leurs commissions (collections, promotion, Nuit des musées, internet). Isabelle Raboud préside l'Association des Musées suisses (AMS), Christophe Mauron est vice-président de Musées en Gruyère. Il est membre du Conseil scientifique de la revue l'Alpe (Grenoble), du comité de pilotage PHOTO.FR, du groupe de travail *La Maison des Amériques* (Châtel-St-Denis) et du comité directeur de La Gruyère Tourisme, ainsi que vice-président de l'Association Jacques Cesa. Sophie Menétrey et Laura Pillet sont membres du comité de l'Association des bibliothèques fribourgeoises (BiblioFR). Serge Rossier est membre du comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg, membre du comité

de l'AMCF, président de l'Association Musica Friburgensis et vice-président de Patrimoine Gruyère-Veveyse, section de Patrimoine Suisse.

Le Musée gruérien a vu renouvelé pour trois ans (2021-2023) le mandat du Service de la culture du canton pour le patrimoine immatériel et les traditions vivantes. Il a mandaté des spécialistes (Mélania Rouiller, Franziska Werlen) et joue son rôle d'expert sur le sujet, en particulier pour les médias et les organismes fédéraux.

La Société des Amis du Musée gruérien (AMG) a apporté un soutien essentiel en 2021. La Société a vu ses activités limitées par la situation sanitaire. En souhaitant offrir aux Bullois un peu d'animation gratuite et accessible pour tous, les Amis du Musée ont financé la réalisation d'un film de 1h30 à partir de 15 heures de films documentaires tournés par Erhard Loretan. C'est le Bullois Thanassis Fouradoulas, de l'entreprise HorsForm, qui a réalisé le montage. Grâce aux AMG, le musée a aussi pu se porter acquéreur d'un tableau d'Albert Lugardon.

La Société a publié 5 éditions du journal *l'AMI*, offert une alternative à la Nuit des musées et permis des acquisitions importantes pour les collections. La Société AMG a apporté un soutien financier aux expositions et activités grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson et au don de la Loterie Romande.

7.1. Bénévolat

Avec le comité des AMG, le fonctionnement du bénévolat a été repensé et actualisé. Un suivi et des règles ont été établis. Une rencontre avec une visite spéciale a réuni à la fin octobre toutes les personnes souhaitant faire du bénévolat, pour leur présenter les règles et structures mises en place et recueillir leurs propositions.

7.2. La Loterie Romande

La Loterie Romande a fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises. Celle de Bulle a reçu Fr. 5'000.--.

L'organe cantonal a accordé pour 2021 un don de Fr. 50'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour la réalisation de l'exposition *Sonnailles* en 2022.

Un don de Fr. 40'000.-- a également été décidé pour soutenir l'exposition d'André Sugnaux en 2021.

7.3. Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite (transports publics gratuits et réduction de 50% sur le prix de la visite, une fois par année scolaire).

8. Remerciements

La direction et le personnel de l'institution remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué des élus au projet d'agrandissement du Musée et de la Bibliothèque témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour Bulle et pour toute la région.

Grâce à la motivation de son personnel et de ses partenaires, l'institution a pu tenir son rôle de service public et développer des activités et projets pour l'avenir. Le nouveau directeur se joint à Isabelle Raboud pour remercier les Autorités pour la confiance accordée. Avec toute l'équipe motivée par la reprise des travaux en vue de préparer l'agrandissement, nous sommes convaincus que l'institution est en passe de réussir la nécessité de s'adapter et dans ses murs et dans ses fonctionnalités aux exigences actuelles pour une ville de 25'000 habitants, une agglomération de 35'000 habitants et une région de 60'000 habitants.

Bulle, le 26 avril 2022

Le Conseil communal